SYNTHESE DE L'ATELIER MULTI-THÉMATIQUES n°4 PLUi de la Communauté des Communes du Diois

SYNTHESE	**Bassin de vie n°05**
DATE	**Jeudi 20/06/2019 - 18h30**
LIEU	**Salle des Voconces à Luc-en-Diois**

OBJET	Atelier multi-thématiques – Diagnostic du PLUi

ORDRE DU JOUR

- Présentation des premiers éléments de diagnostic du secteur n°5

PIÈCES JOINTES

- PJ : Présentation powerpoint

L'atelier a réuni environ 45 personnes issues des communes de Barnave, Recoubeau-Jansac, Montlaur-en-Diois, Luc-en-Diois, Poyols, Jonchères.
A l'issue d'une présentation de premiers éléments de diagnostic du territoire par les bureaux d'études en charge d'accompagner la CCD dans l'élaboration de son PLUi, les participants étaient invités à partager leur regard sur le Diois et leur bassin de vie en particulier. L'atelier était organisé en trois tables thématiques tournantes où chacun a pu s'exprimer sur les qualités, les atouts, les dysfonctionnements, les contraintes, les opportunités ou encore les menaces... pouvant influer sur le devenir du territoire.
La synthèse retranscrit par grandes thématiques les principaux propos et échanges récurrents des trois tables.

Environnement / Risques / Paysage / Patrimoine

En matière de biodiversité, deux éléments sont soulevés :

- les problèmes de champignons parasites dans les forêts, en étude par l'ONF,
- la fermeture des milieux par le développement du pin noir et les modifications des pratiques agricoles (moins d'élevage en alpage et moins d'exploitations forestières dans les pentes)

En matière de ressources en eau

- il y a de nombreuses fuites nombreuses sur les réseaux d'alimentation en eau potable (à Luc notamment) et des pannes techniques dues à la vétusté des réseaux et équipements
- le développement de récupérateurs individuels d'eau de pluie (dans le cadre de son « Agenda 21 », la mairie de Luc-en-Diois a proposé cela à ses habitants) est possible avec les constructions neuves.

- La baisse des niveaux d'eau est constatée à partir de juin,
- plusieurs canaux (alimentant des jardins nourriciers, zones de maraîchage…) sont fermés afin de préserver un débit réservé dans la Drôme : il s'agit d'une mesure réglementaire prise par l'Agence de l'eau posant des problèmes localement,
- les réservoirs d'eau sont peu nombreux et anciens. Une réflexion sur de nouvelles retenues collinaires est à envisager.
- Une réduction de la consommation en eau également nécessaire.
- Un problème d'épuration des eaux à Die lors de fortes pluies est relevé en raison notamment de l'existence d'un réseau unitaire.

En matière de gênes et nuisances :

- la traversée de la route départementale à Luc-en-Diois divise en deux le cœur de village. Cela n'est pas agréable pour la population : circulation poids lourds, motos… Une alternative doit être réfléchie (déviation ? modification des matériaux pour moins de bruit ? limitation de la vitesse ?)
- le chemin de fer est peu nuisant car les circulations sont moins fréquentes,
- une amélioration est possible concernant la pollution lumineuse dans certains villages : par exemple il y a une extinction des lumières entre 1h et 6h à Poyols et Saillans.
- Il faudrait inciter au développement de compost individuels ou collectifs dans les villages.

Concernant le développement des énergies renouvelables :

- la filière photovoltaïque est bien établie mais le développement lest imité notamment autour des sites classés (soumis à avis de l'Architecte des Bâtiments de France,
- une réflexion en amont sur la consommation énergétique des constructions nouvelles.

Concernant les risques naturels, il est relevé un gros incendies en 2003 et globalement une absence de culture du risque par la population car le territoire est confronté de manière limitée à ces problèmes jusqu'à maintenant.

Habitat / Foncier / Mode de vie

Le territoire est attractif, principalement pour une population jeune qu'il faut arriver à loger. Il y a un réel désir et une nécessité de loger ces jeunes qui arrivent et souhaitent vivre sur les villages et qui les redynamisent.

Il est nécessaire d'obtenir des logements locatifs de qualité, d'autant plus que plusieurs cas de logements indécents (surtout à Die) sont relevés, couplés à la difficulté d'acheter (prix immobiliers élevés, gens qui ne veulent pas vendre leur bien…). Dans le secteur, il est difficile de trouver un terrain constructible .

La revitalisation de la rue principale de Luc-en-Diois est liée notamment à la remise en location de logements privés dans le centre-bourg, grâce à la volonté politique des élus qui sont allés voir les propriétaires des biens dans le centre.

Le problème des résidences secondaires demeurent : « une résidence principale qui se vend reste une une résidence principale, une résidence secondaire qui se vend reste une résidence secondaire».
Autre moyen d'accueillir la population est l'habitat léger. C'est un habitat qui existe de fait sur le territoire, c'est un enjeu majeur sur le secteur, plus globalement les « nouveaux modes d'habiter ». Il est nécessaire d'encadrer cet habitat léger pour qu'il puisse se développer dans les règles, sur des zones urbanisées ou à urbaniser, avec un accès à l'eau.
Des besoins d'accompagnement se font ressentir pour ce qui concerne l'auto construction et le logement des « petits » agriculteurs (ce qu'ils peuvent faire sur leur parcelle, où ils peuvent se loger…).
Beaucoup d'idées sur comment repenser l'habitat de demain sont présentées : démolitions en centre bourg d'un habitat qui a besoin de beaucoup de rénovations et qui ne correspond plus forcément aux attentes des ménages arrivants (« les jeunes ne veulent plus de vieilles pierres »), et aérer les centres en créant plus d'espaces verts, des jardins…

Économie / Équipements / Réseaux

La viticulture est l'une des premières ressources du territoire ainsi que les plantes aromatiques, l'élevage et le tourisme.
L'agriculture « dominante » est visible sur le territoire. Or il y a de plus en plus de petites exploitations (petit maraîchage, élevage...). Il n'y a pas une vraie division entre l'élevage et le maraîchage. On est plus sur une polyculture avec plusieurs ateliers. C'est une nouvelle vision de l'agriculture. Des exploitations demeurent spécialisées.
Des viticulteurs existants augmentent leurs surfaces aux dépends de l'installation de nouveaux agriculteurs. L'augmentation du vignoble (notamment à Barnave) est liée à la structuration de la filière avec l'AOC. Beaucoup de jeunes ont fait des formations pour être agriculteurs mais il y a une vraie difficulté à trouver des terres. Les terres sont souvent cherres. Et il y a un manque de terres pour le maraîchage de proximité. Ce mouvement vers le petit maraîchage traduit un retour aux activités traditionnelles ce qui forge l'attractivité du territoire. « On revient à des choses plus simples ». Les circuits-courts fonctionnent bien localement.
A Poyols, un potager collectif rythme la vie du village. Il y a un souhait de faire de la proximité. Face aux problèmes de cession de terres agricoles, le déboisement de l'avancée de la forêt est vue comme une solution. Le problème d'accès à la terre est d'autant plus vue difficilement que plusieurs projets (intermarché, hôpital, matériauthèque...) sont réalisés sur des terres cultivables.
La transformation de l'agriculture avec notamment l'apparition de gros bâtiments (poulailler) fait peur et donne une mauvaise image pour le bio. D'autres évolutions sont constatées :

- à Montlaur-en-Diois, le vignoble se transforme en élevage,
- plusieurs maladies atteignent les cultures : les noyers, les lavandes
- Le loup et le réchauffement climatique mettent en péril l'activité d'élevage. De plus, s'il n'y a pas moins de bêtes, il s'agit surtout de plus grandes exploitations autour des villages.
- A Saint-Dizier, les éleveurs ont réduit leur cheptel pour favoriser les mutualisations. Ce sont d'autres manière de faire.

Pour les emplois locaux, « il vaut mieux compter sur l'agriculture que sur l'industrie, la logistique » car on est au « bout du monde ».

L'agro-industrie se porte bien sur le territoire :

- le Diois compte un abattoir (la Drôme en compte seulement 3). C'est un atout du territoire, notamment pour ne pas aller à Gap. L'abattoir commence à être saturé. Mais attention, l'avenir de l'abattoir pourrait changer avec l'évolution des pratiques de consommation (moindre consommation de viandes, véganisme...).
- 3-4 grosses entreprises d'herbes aromatiques sont reconnues nationalement grâce au bio et au rattachement au Vercors.

Par ailleurs, beaucoup de brasseries se développent. Va-t-on vers un développement du houblon localement ?

Le territoire manque par ailleurs de matériaux. Toutes les carrières locales arrivent en fin d'exploitation. En dehors de celles-ci, il n'y a pas de fournisseurs (hormis Morin et Philibert). La population est contre l'ouverture et l'exploitation de carrières or faire venir des matériaux de loin (Grenoble...) coûtent cher.
Globalement sur le secteur, les voies de communication de la vallée constituent une épine dorsale. L'industrie locale n'est pas traditionnelle à l'instar de l'ESAT de Recoubeau car elle fait plus de la prestation de services.

Au niveau économique, plusieurs handicaps sont relevés

- la zone d'activités de Luc-en-Diois est saturée. Pour une activité qui a besoin d'espaces, il est difficile d'avoir plus de 1000m².
- Pour implanter une activité dans les ZAE (Zones d'Activités Economiques), certains n'ont pas les moyens d'acheter un terrain pour l'activité et un pour l'habitation, aussi faudrait-il trouver des solutions pour articuler les deux même si la volonté n'est pas de « vivre » dans une zone d'activités pour des questions de conflits d'usage (bruit...). Les artisans souhaitent se développer en « mélangeant » atelier et petit habitat (tel des ateliers d'artistes). Il n'existe pas une telle offre dans le Diois, surtout dans les villages
- Les entreprises du BTP, peu nombreuses, se déplacent loin. Elles travaillent beaucoup après le col de Cabre.
- Il faudrait créer un pôle d'activités de BTP orienté vers les matériaux écologiques (terre crue...).
- Par ailleurs, il ne faudrait pas trop cadrer les constructions au niveau réglementaire pour ne pas limiter possibilité d'emplois de matériaux écologiques ou économes en énergie, sources potentielles d'activités économiques locales.

En matière d'exploitation forestière, le Diois est en retard sur les questions d'utilisation de la ressource bois. Bien que le territoire soit forestier, plusieurs points apparaissent bloquants dans l'exploitation de la ressource :

- les traversées de Die et de Luc-en-Diois constituent des points de blocage pour les camions transporteurs.
- La filière bois pourrait être davantage structurée (avec notamment une scierie locale). Il y a 20 ans, il y a eu une première tentative qui n'a pas aboutie (forêt peu mécanisable, peu rémunératrice, peu de desserte).

- Il manque des entreprises de travaux forestiers. Certaines ont fait faillite. Elles orientaient leurs productions vers les papeteries.
- Une réflexion doit être menée sur le bois-énergie car le transport va coûter de plus en plus cher, ainsi il s'agirait d'être moins dépendant de l'extérieur et du pétrole.
- Les pins noirs ne sont pas un atout, car ils ne constituent pas une ressource exploitable et pose des problèmes de biodiversité. Le pin sylvestre pourrait être exploité.
- Le secteur de la viticulture réfléchit à la plantation d'arbres sur les parcelles de vignes selon les méthodes d'agroforesterie ce qui créerait également une ressource locale.

Le tourisme constitue une part importante des revenus du territoire.

- Le tourisme dans le diois est une filière basée principalement sur l'hébergement d'été, le long de la vallée de la Drôme avec une clientèle estivale composée de Nordiques. Faut-il continuer à être sur ce registre? Cela pourrait à terme « détruire » le territoire en raison de fréquentations trop élevées sur des périodes réduites.
- Beaucoup d'activités et d'hébergements fonctionnent en vase clos (camping...). Il faudrait aller vers davantage d'inclusivité.
- L'hébergement individuel et l'accueil paysan permettraient de changer le tourisme.
- Le tourisme de masse (pollution de la Drôme, trafic à Die...) devrait être limité. Les réseaux sont surdimensionnés pour subvenir aux besoins du tourisme, ainsi que les équipements du quotidien.
- Les campings fonctionnent de week-end à week-end. On pourrait traiter différemment en essayant d'autres formules.
- A priori, il n'existe pas assez d'offres d'hébergements touristiques, mais tout dépend de ce que les gens cherchent. En juillet-août, les hébergements sont tous complets. Cependant, on constate que seulement deux week-ends sont réellement remplis en été. Il y a aujourd'hui moins de remplissage, les gens fonctionnent dans l'immédiateté, avec internet. De plus en plus de touristes cherchent des chambres d'hôte et aussi des lieux avec moins de fréquentation.
- Les propriétaires sont aussi gourmands concernant les prix, qui sont parfois plus cher que dans d'autres lieux.

Équipements publics

Avec l'afflux d'habitants, de nouveaux pôles d'activités seraient à créer, pas seulement à Die, mais surtout pour limiter les mobilités. Il faudrait avoir une réflexion globale sur le développement de pôle dans le haut Diois (Luc...) et il ne faudrait pas que cela dépeuple la montagne. Les pôles vivent aussi des territoires.

On assiste à une disparition progressive des services publics de proximité. Ces derniers permettent notamment de faire vivre les commerces. Avec l'augmentation du nombre de personnes âgées, quels services publics proposer ? Il y a un minimum à assurer en matière de santé.
Il existe aussi un problème de télécoms qui ne sont pas entretenus.

Mobilité

- «Notre secteur est un lieu de tourisme débridé où les véhicules sont trop présents.» Différentes solutions seraient à développer et à envisager : covoiturage, autopartage, location Ouicar. Die est un contre-exemple par rapport au reste du Diois. Le nombre de bornes pour voitures électriques pourrait également être augmenté (solution considérées par certains comme étant peu écologiques).
- La voie ferrée est un bon moyen de transport. La voie ferrée va être rénovée d'ici 2021. De nouveaux services seront possibles, et permettront l'installation d'un nouveau type de population.
- Le développement et l'accueil des transports doux (vélo) dans les villes et villages (notamment à Die) apparaît comme une nécessité et une évidence.
- Internet peut jouer sur l'économie du territoire, notamment dans l'installation d'entrepreneurs (nécessité d'une excellente connexion, travail à distance...).
- Les parkings constituent une problématique : il faut arrêter de donner une place si importante aux voitures. On a une gare, il faut réfléchir à faire quelque chose avec.
- Les bords de la Drôme ne sont pas très adaptés pour les mobilités douces en terme d'aménagement.
- Il y a une augmentation régulière des bouchons à Die.Il faut être plus accueillant pour les autres modes de déplacement. Et avoir des jonctions entre les gares et les villages de vacances, campings...
- Le problème d'éloignement des centres se fait ressentir, réduisant les facilités de déplacement.
- Une déviation à Die serait la bienvenue ; elle permettrait de désenclaver la vallée. Un projet de la sorte a cependant été abandonné. Il existe un problème de trafic entre la vallée du Rhône et l'Italie. Une entreprise a quitté le territoire a cause des bouchons pour s'installer à Saillans (problème d'expansion).

Elaboration du diagnostic

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

jeudi 20 juin 2019

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

- **QU'EST-CE QU'UN PLUI ?**
- **PRÉSENTATION DES PREMIERS ÉLEMENTS DE DIAGNOSTIC** *(ENVIRONNEMENT, RISQUES, PAYSAGE, PATRIMOINE)*
- **ATELIER SUR LES ÉVOLUTIONS & MUTATIONS DU TERRITOIRE**

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PLUI

URBEO

URBANISME
PAYSAGE
ARCHITECTURE

EOHS

HABITAT
LOGEMENT

BIOTOPE

ENVIRONNEMENT
ECOLOGIE

DELSOL AVOCATS

ACCOMPAGNEMENT
JURIDIQUE

QU’EST-CE QU’UN PLUI ?

QU'EST-CE QU'UN PLUI ?

- **PLUI = DOCUMENT (RÉGLEMENTAIRE) INTERCOMMUNAL QUI VISE À CONDUIRE L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À L'HORIZON 15 ANS (2035)**

(HABITAT, TOURISME, ÉCONOMIE, PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES, ÉNERGIE...)

- **LE PLUI DÉFINIT DES RÈGLES LOCALES D'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE** *(PAYSAGE, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE...)*

LE PLUI S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL ET LOCAL

NATIONAL

LOI MONTAGNE…

RÉGIONAL

SRADDET
(SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES)

CHARTES DES PNR (PARCS NATURELS RÉGIONAUX)
- VERCORS 2038 (EN COURS)
- BARONNIES PROVENCALES (2015-2027)

SDAGE RHONE MÉDITERRANÉE (2016-2021)

DÉPARTEMENTAL

SAGE DRÔME (EN COURS)

INTERCOMMUNAL

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES («PRESCRITS»)

COMMUNAL

PLUi Pays Diois – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

LE CONTENU DU PLUI

RAPPORT DE PRÉSENTATION	PADD	OAP	RÈGLEMENT	ANNEXES
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT JUSTIFICATIONS DES CHOIX ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT	PROJET, OBJECTIFS & ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT 	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT SECTORIELLES OU THÉMATIQUES 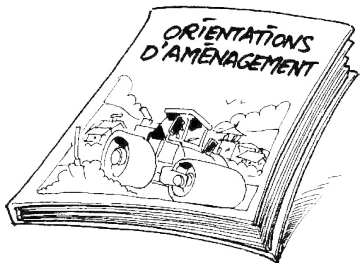	RÈGLEMENT ÉCRIT & GRAPHIQUE 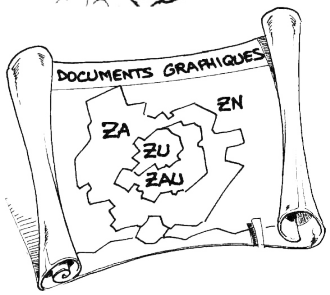	SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT, ZONAGE DES EAUX PLUVIALES ...

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLUI

PHASE ÉTUDE

PHASE ADMINISTRATIVE

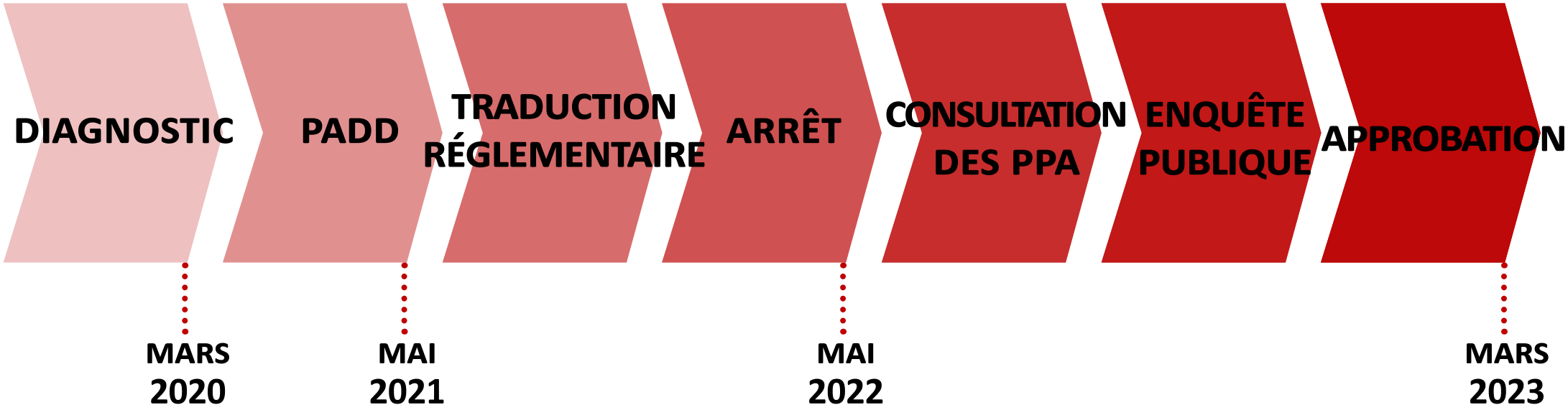

ORGANISATION DE LA CCD EN 7 SECTEURS

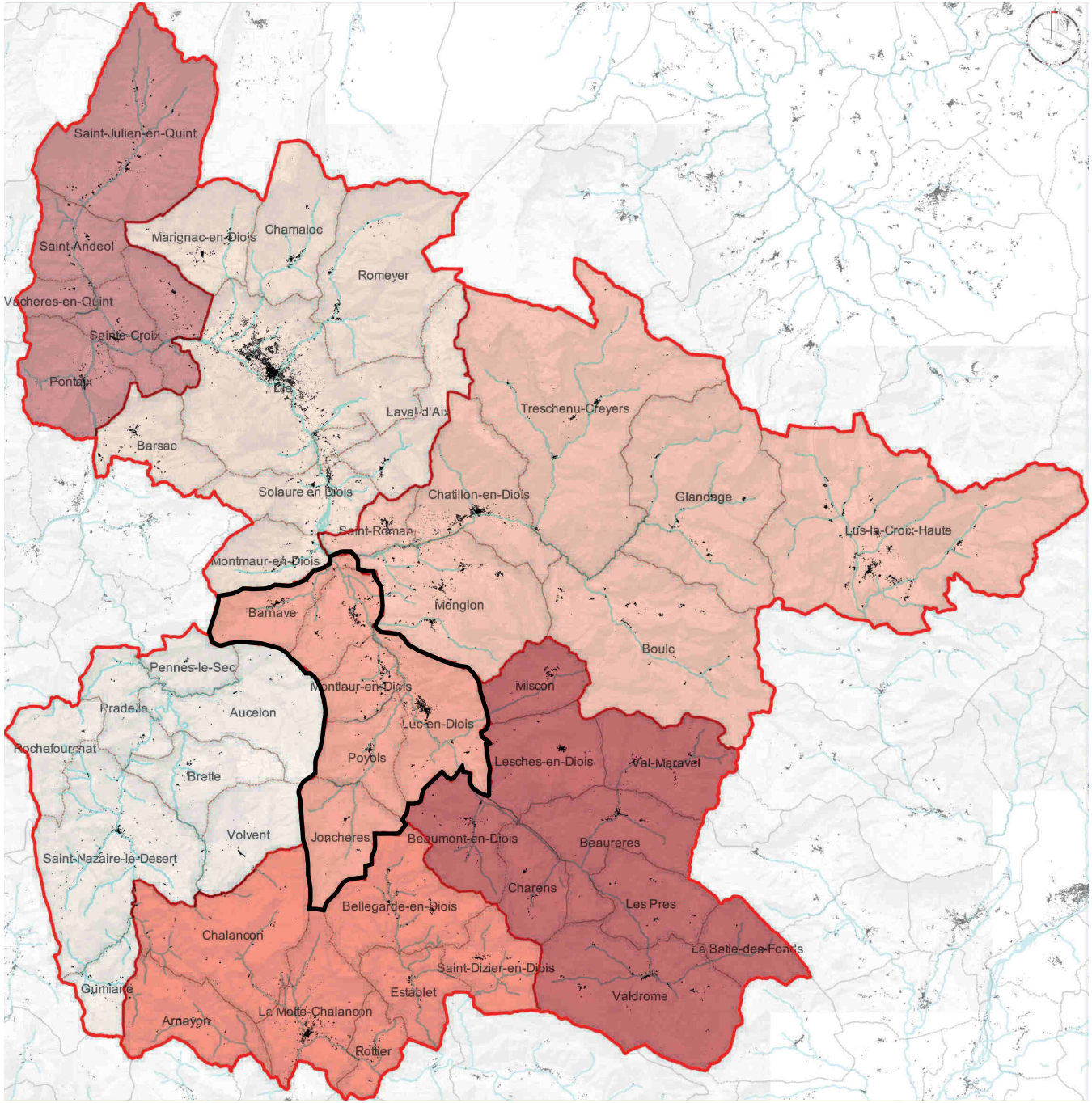

PRÉSENTATION DES PREMIERS ÉLEMENTS DE DIAGNOSTIC

POSITIONNEMENT & PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

- **50 COMMUNES**
- **1225 KM²**
- **11400 HABITANTS**

- *RD93 = AXE-ARMATURE*
- *70KM ENTRE DIE ET VALENCE*
- *40KM ENTRE DIE ET CREST*

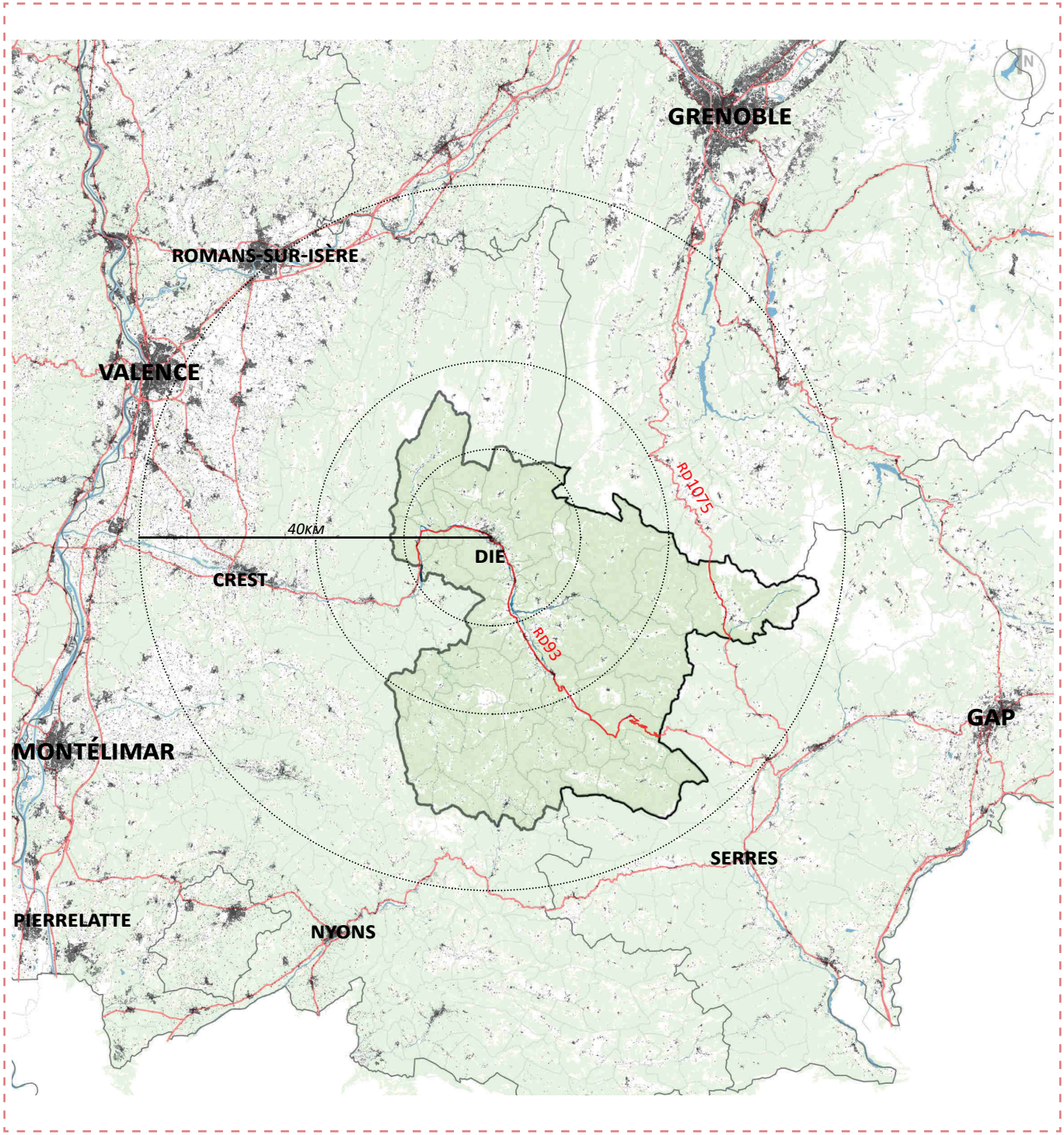

POSITIONNEMENT & PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

- **50 COMMUNES**
- **1225 KM²**
- **11400 HABITANTS**

- *DRÔME + RD93 = AXES ARMATURES*

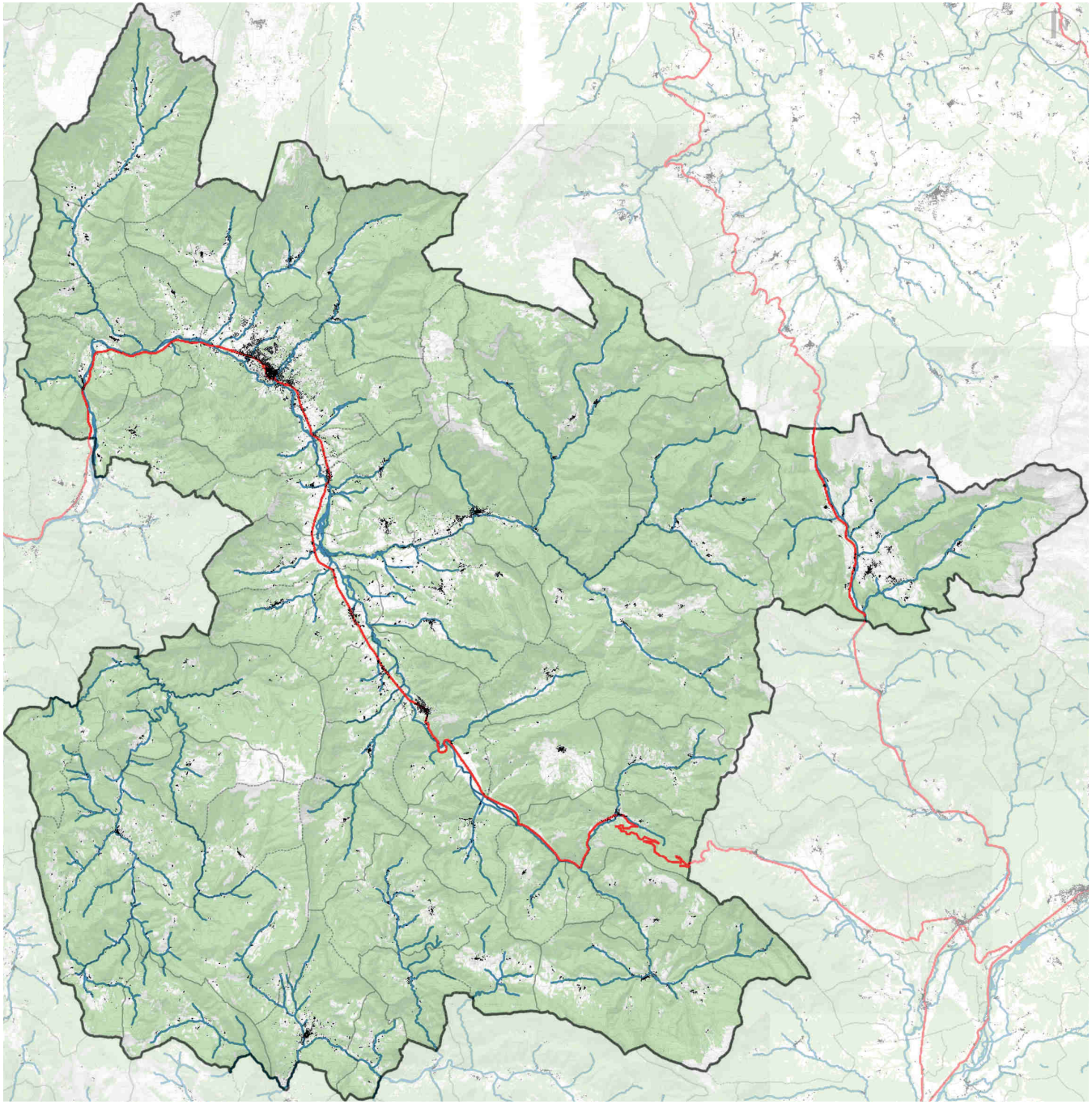

RELIEF & TOPOGRAPHIE

SECTEUR N°5 : 6 COMMUNES

- *BARNAVE*
- *JONCHÈRES*
- *LUC-EN-DIOIS*
- *MONTLAUR-EN-DIOIS*
- *POYOLS*
- *RECOUBEAU-JANSAC*

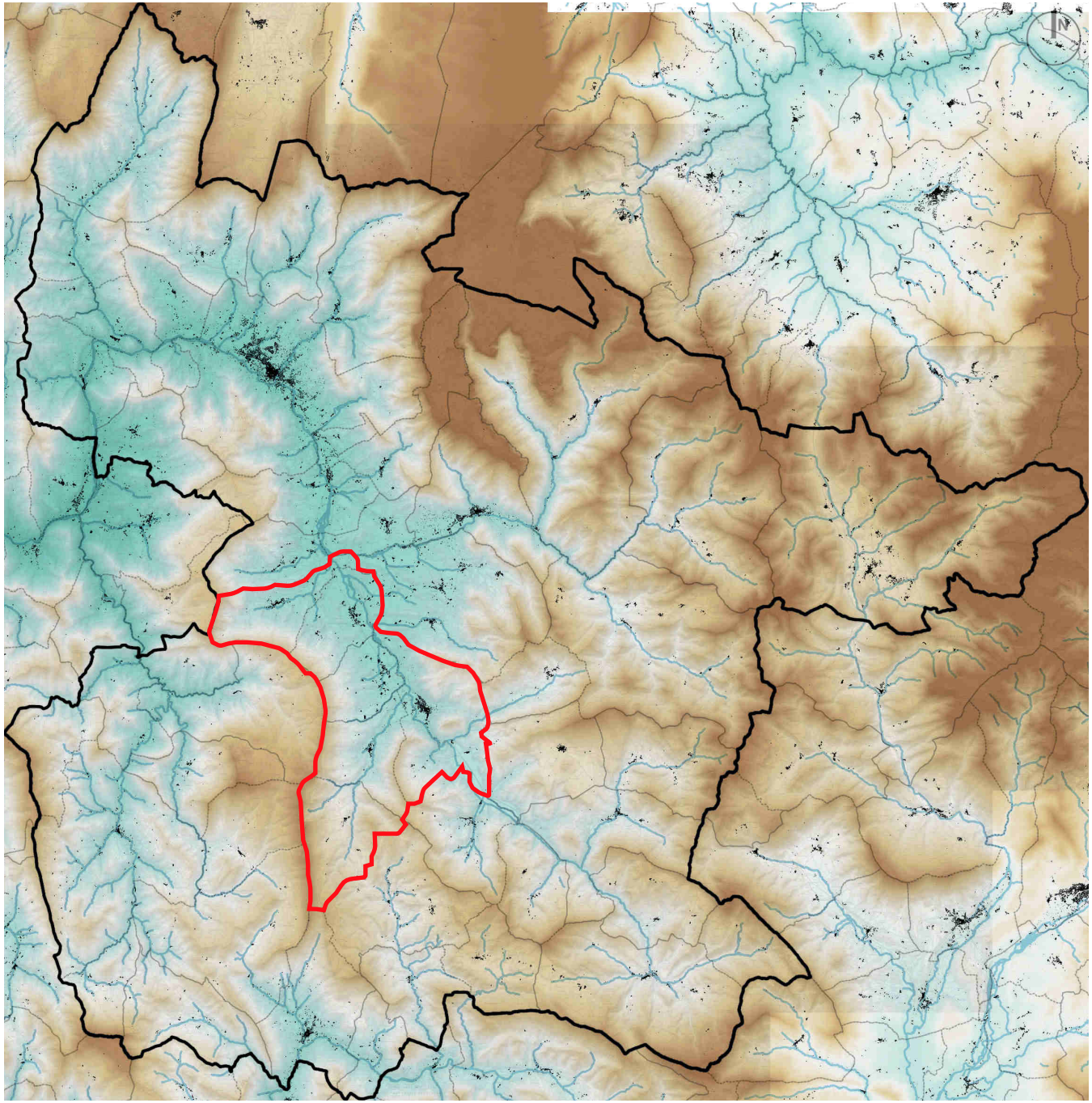

TEMPÉRATURES MOYENNES

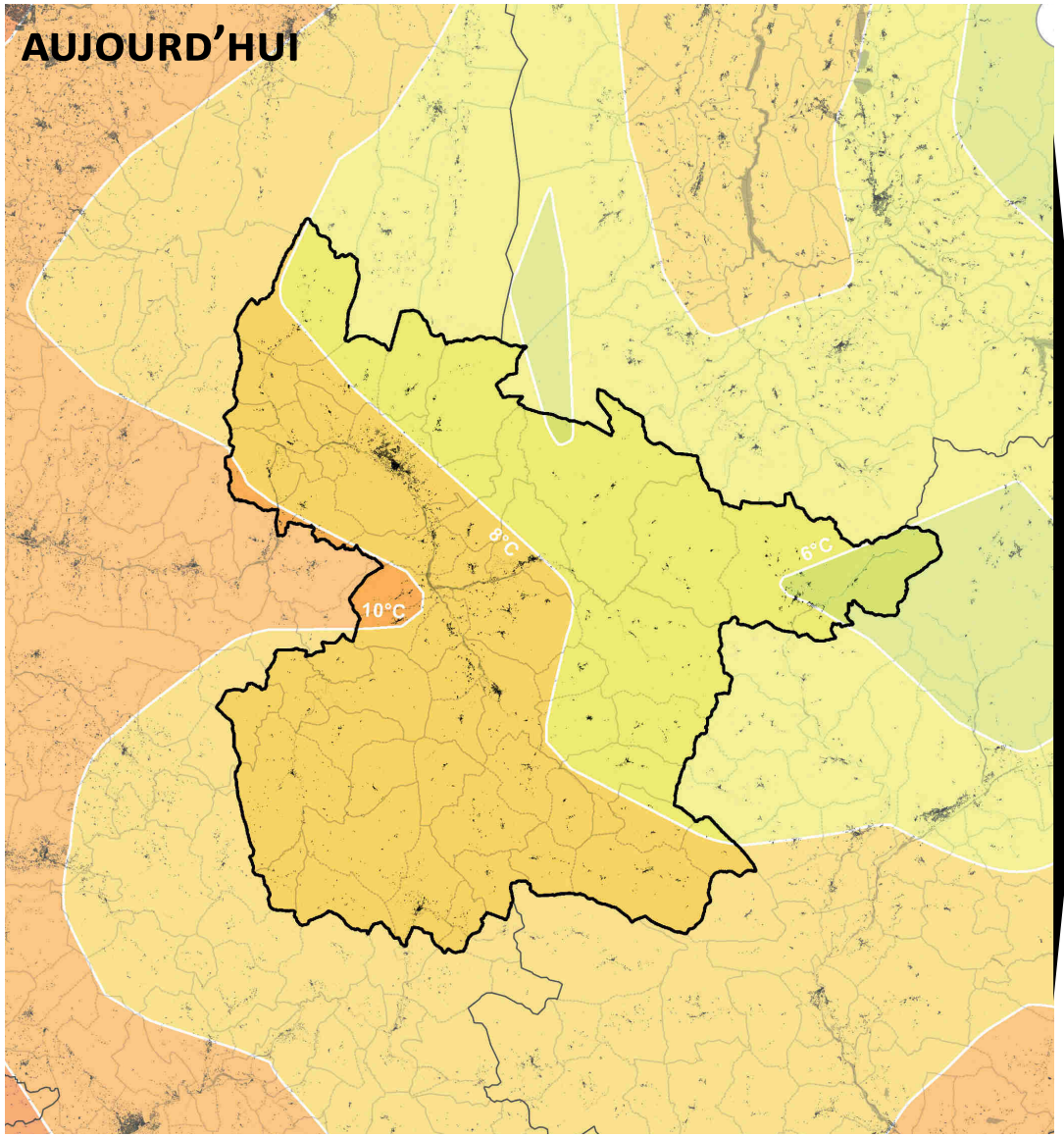

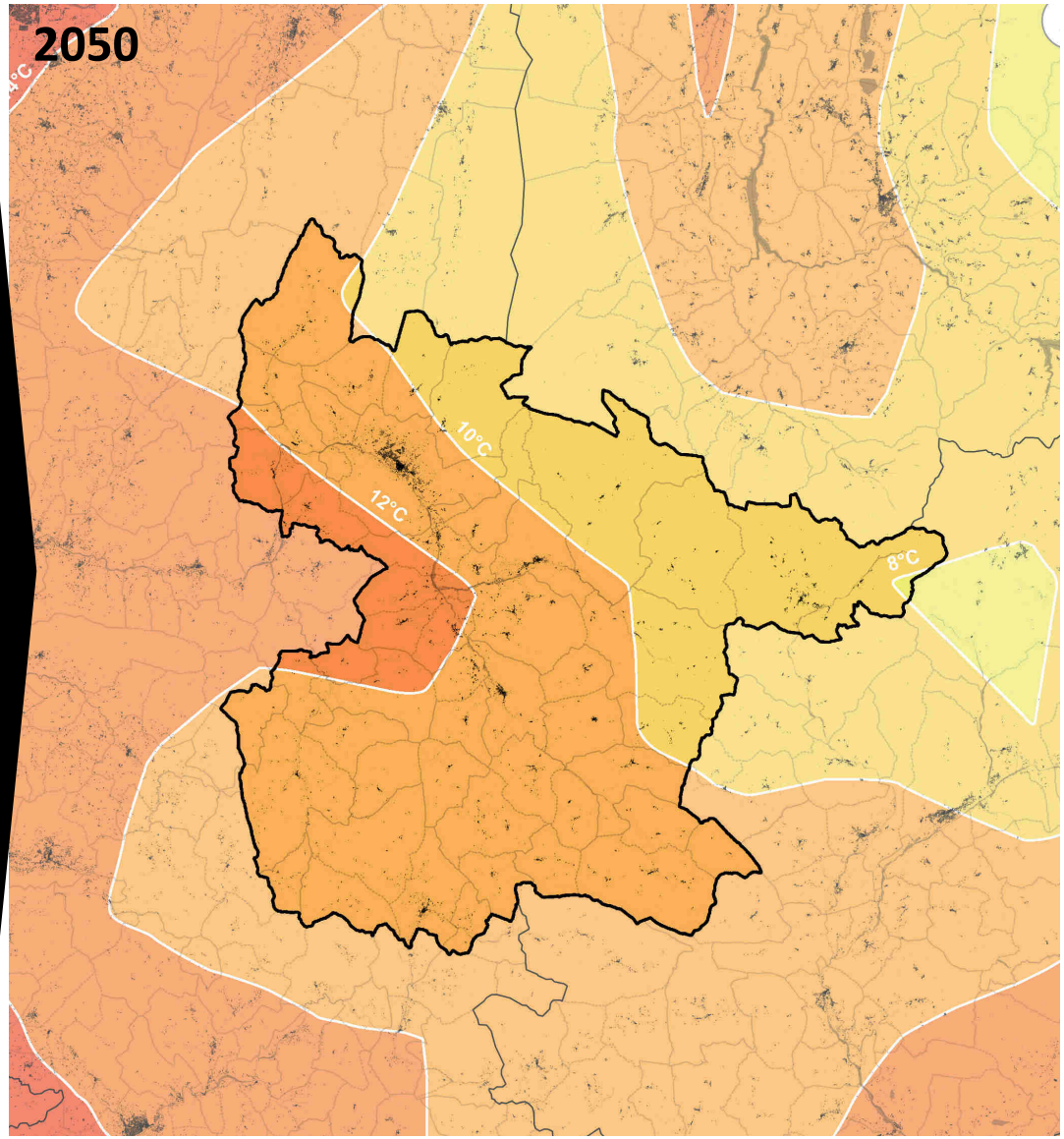

+2°C

NOMBRE DE JOURS CHAUDS > 25°C

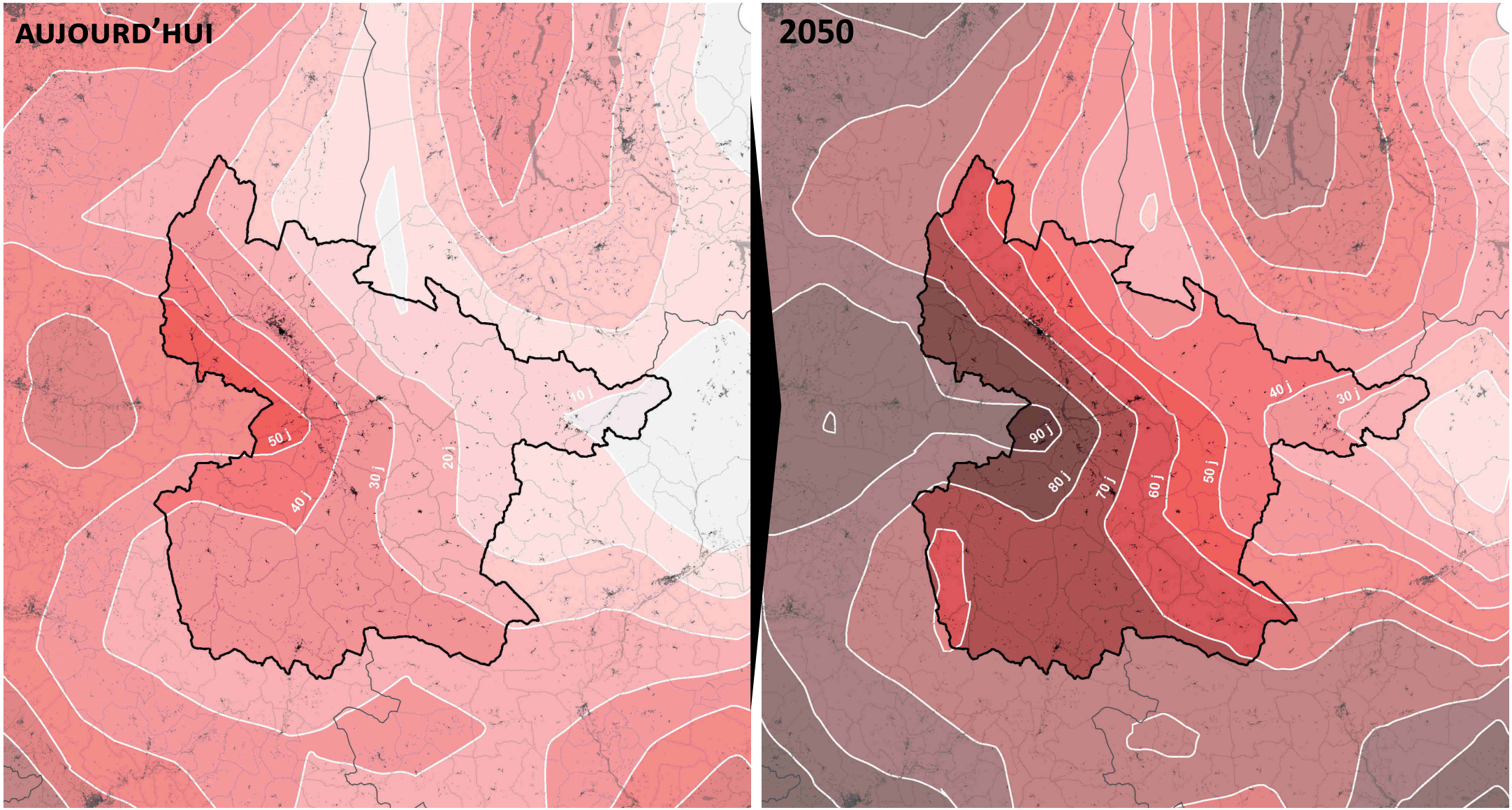

NOMBRE DE JOURS CHAUDS x2

NOMBRE DE JOURS DE GEL (<0°C)

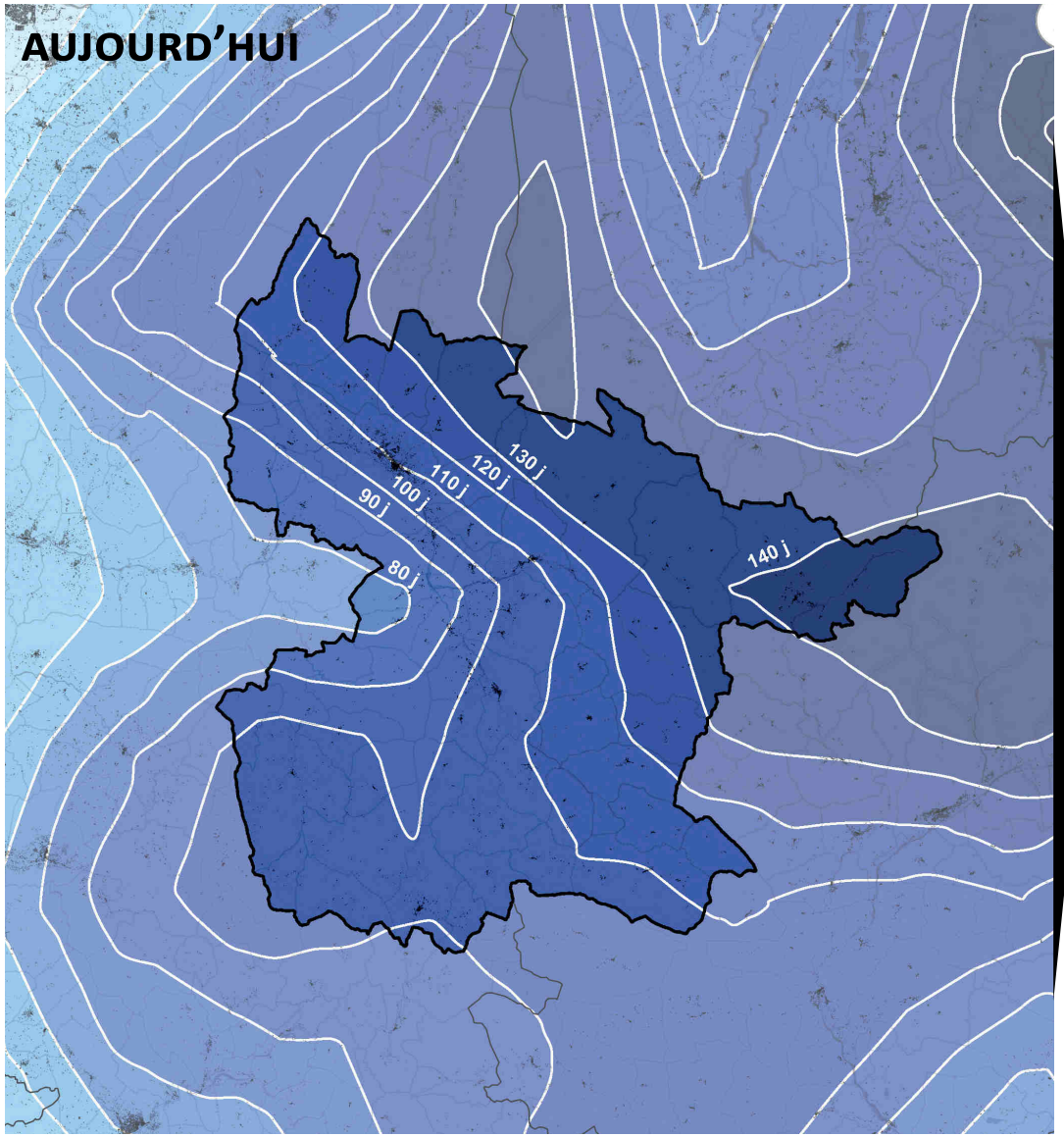

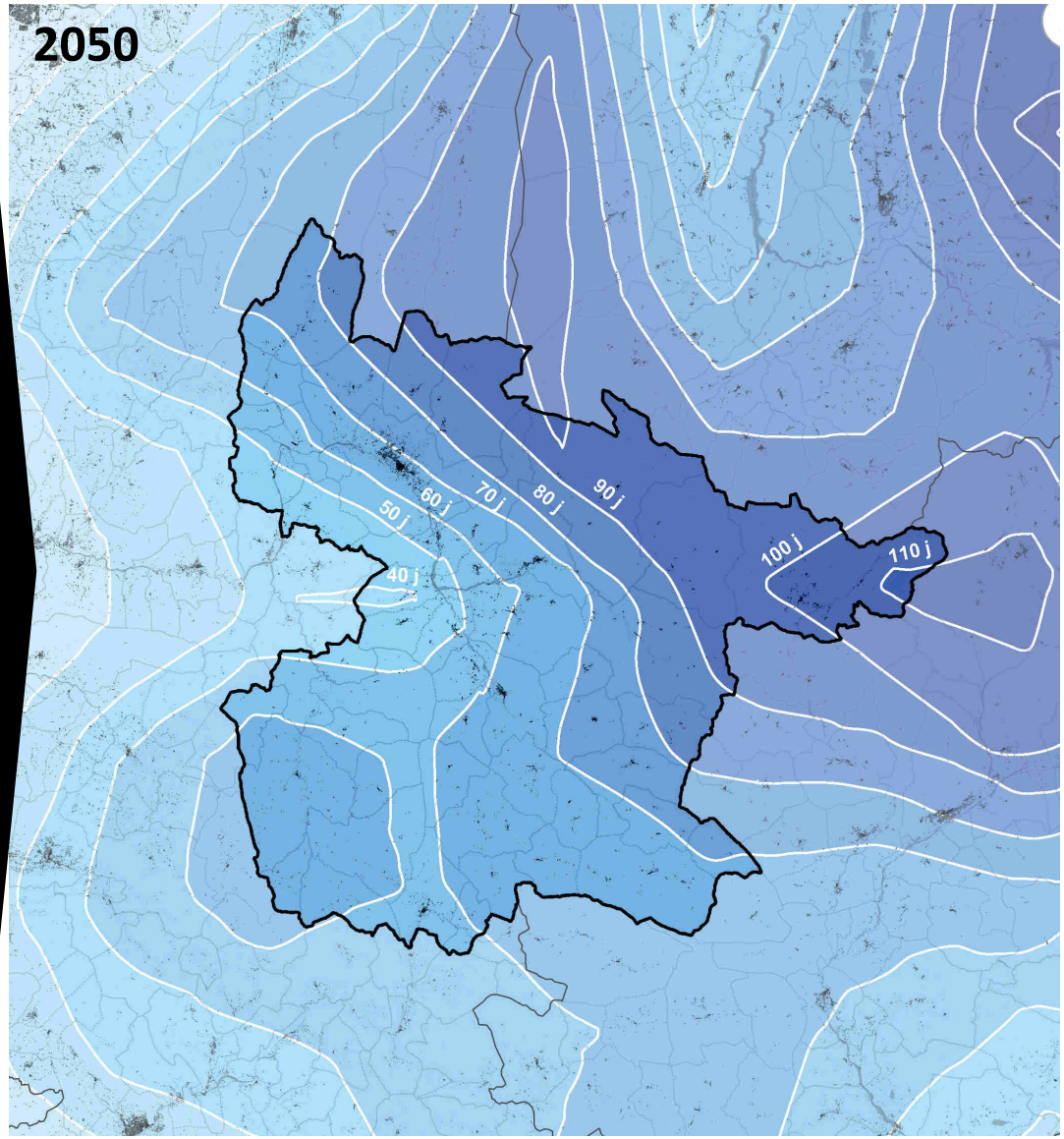

PRÉCIPITATIONS ANNUELLES (EN MM)

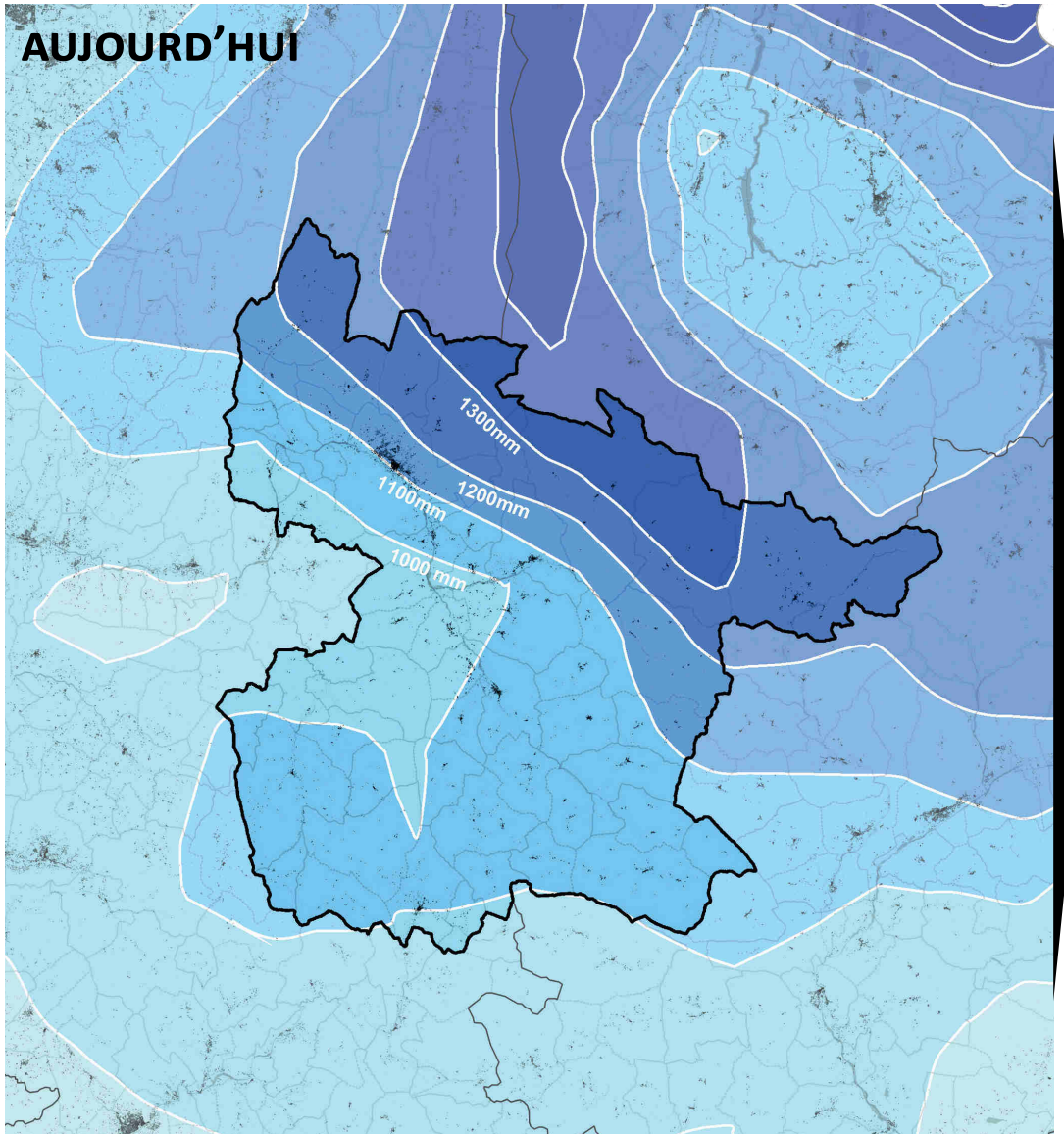

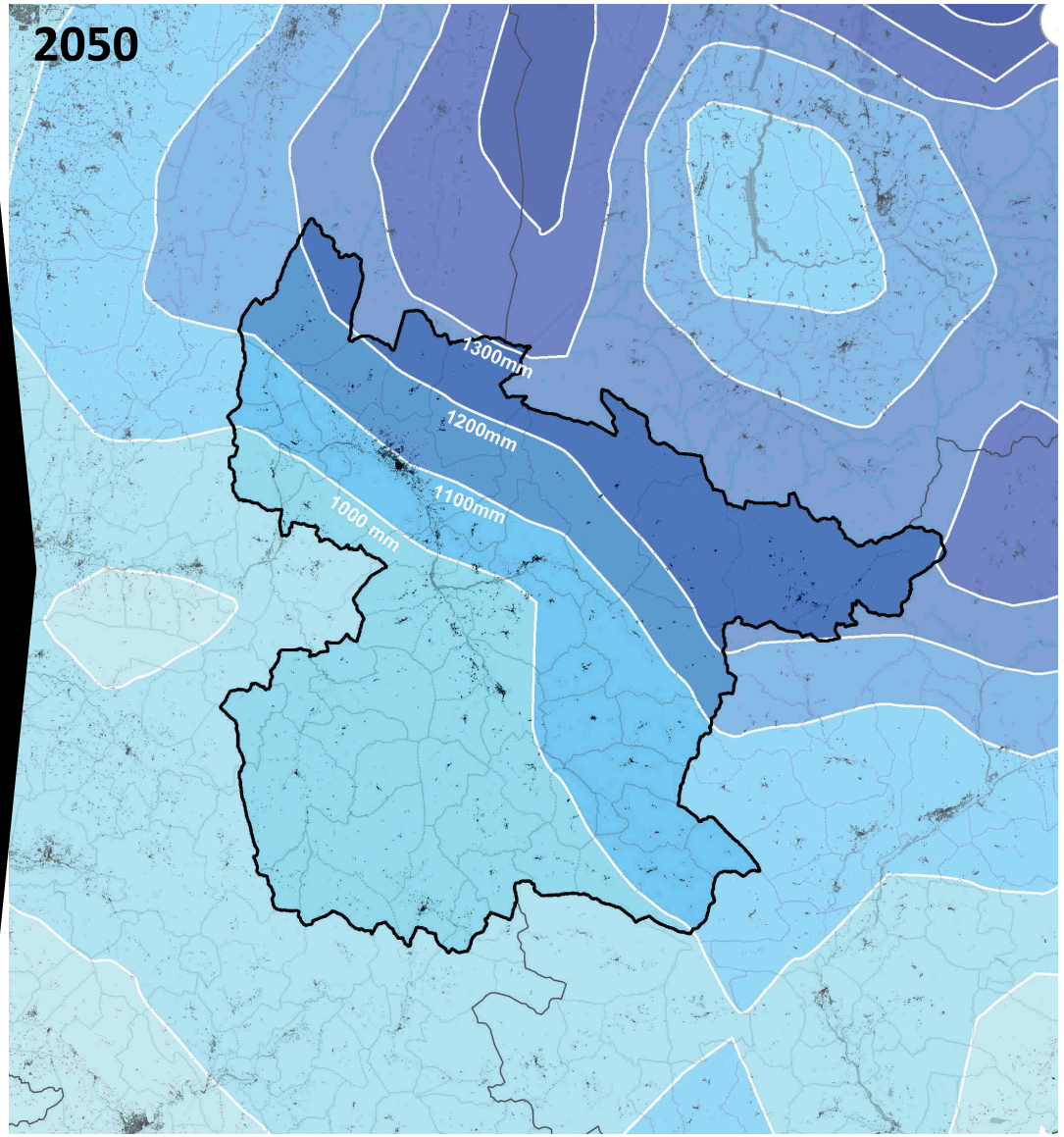

OCCUPATION GENERALE DES SOLS

- **LES ESPACES AGRICOLES DANS LES FONDS DE VALLÉES**
- **ENTOURÉS DE MILIEUX NATURELS ET FORESTIERS, ET QUELQUES MILIEUX ROCHEUX**

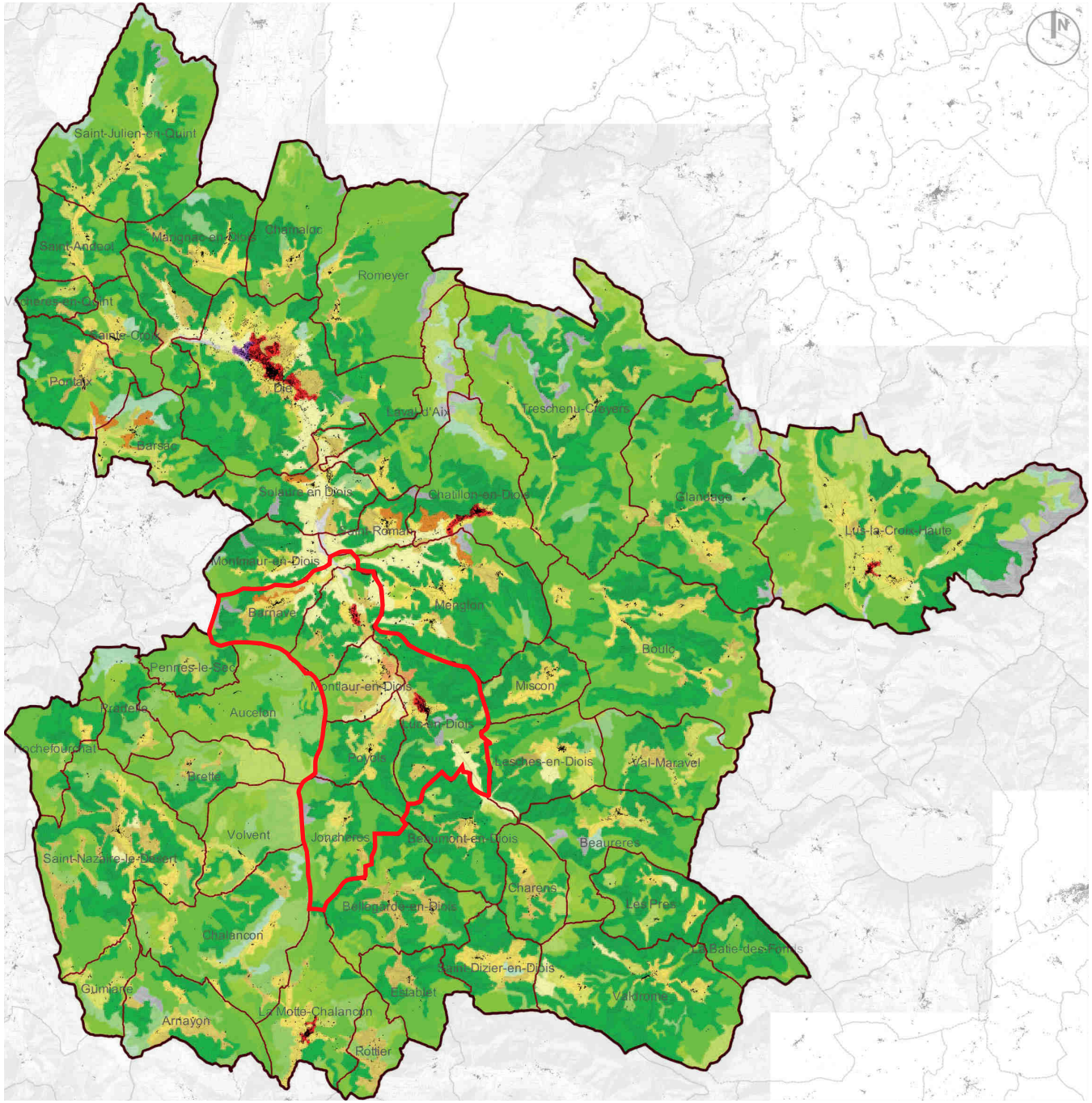

Limites administratives

- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Occupation du sol en 2018

- 112 - Tissu urbain discontinu
- 121 - Zones industrielles ou commerciales
- 211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 221 - Vignobles
- 222 - Vergers et petits fruits
- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles
- 311 - Forêts de feuillus
- 312 - Forêts de conifères
- 313 - Forêts mélangées
- 321 - Pelouses et pâturages naturels
- 322 - Landes et broussailles
- 323 - Végétation sclérophylle
- 324 - Forêt et végétation arbustive en mutation
- 331 - Plages, dunes et sable
- 332 - Roches nues

HYDROGRAPHIE

- **LA DRÔME COMME COLONNE VERTÉBRALE DU TERRITOIRE**
- **DIFFERENTS AFFLUENTS DONT LE RIF MISCON**

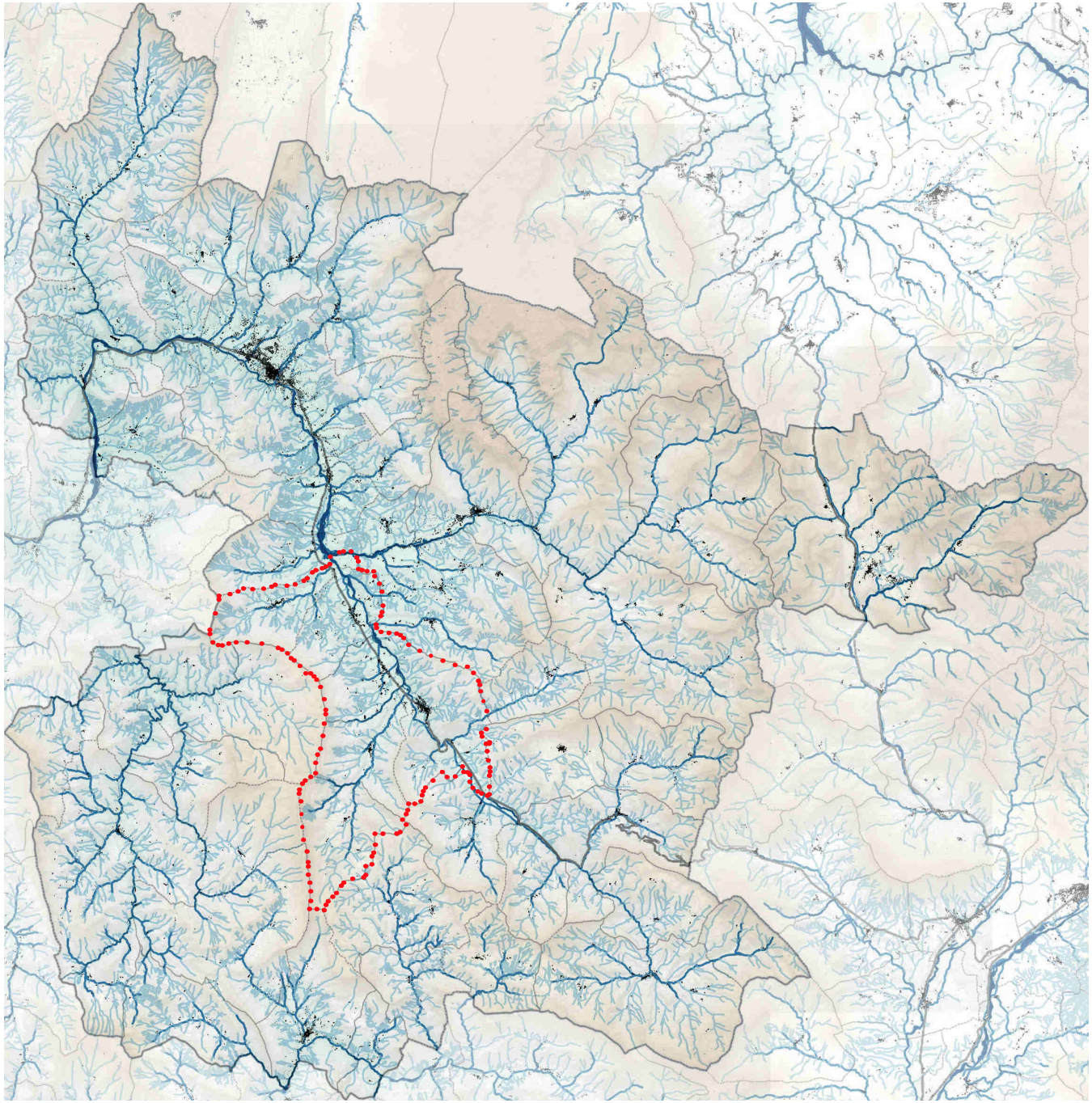

- **ETAT MOYEN POUR LA DROME**
- **BON OU TRÈS BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE POUR LES AFFLUENTS**

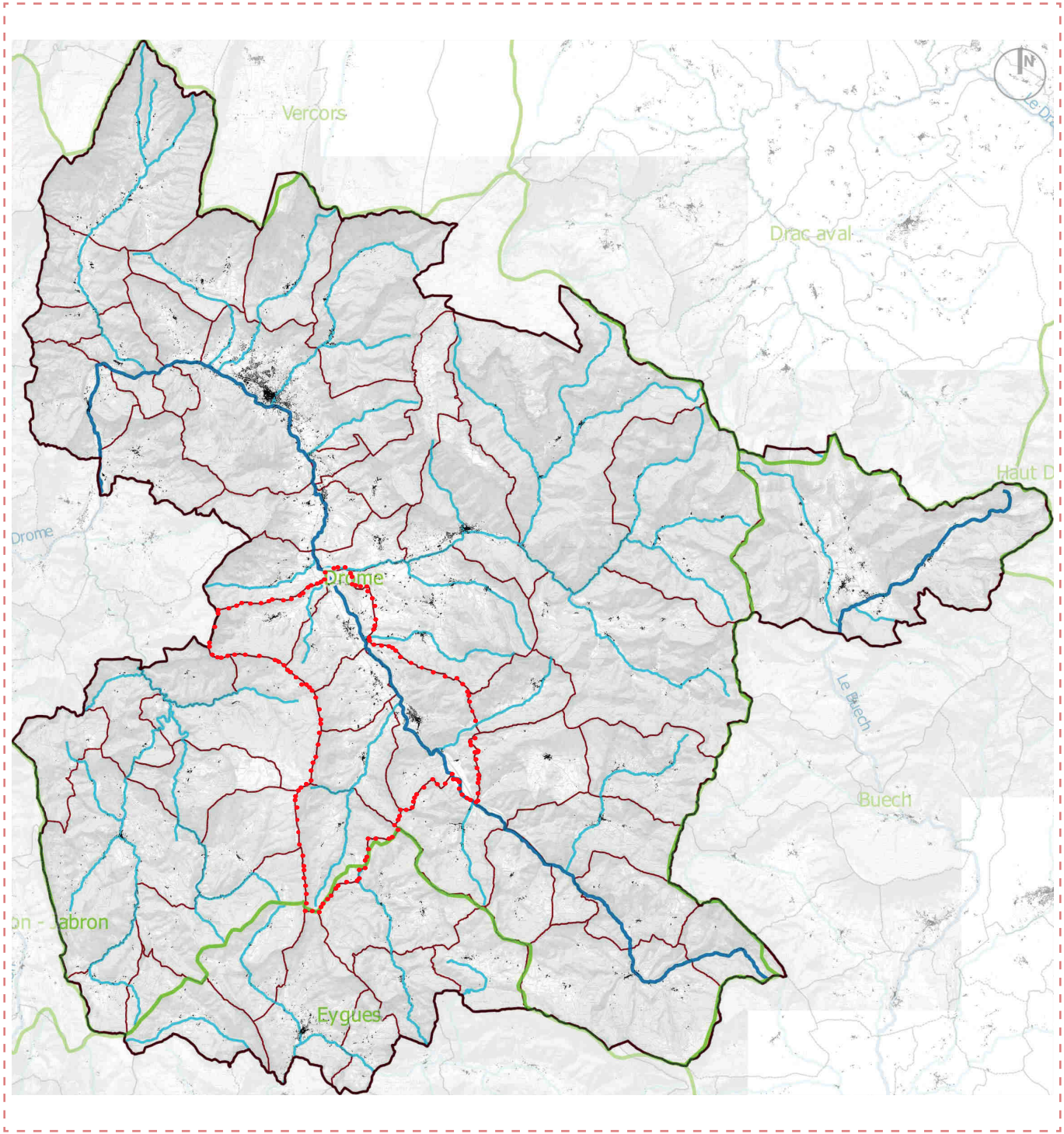

Limites administratives
Limites communales
Périmètre de la CCD

Cours d'eau principaux
Autres cours d'eau
Bassins versants

- **UNE BIODIVERSITÉ CONNUE ET RECONNUE (ZNIEFF)**
- **NOTAMMENT AUTOUR DE LA DRÔME, DU BEZ ET DU RIF MISCON**
- **DES SITES NATURELS D'INTERET ECOLOGIQUE DANS LE SECTEUR : 1 SITE NATURA 2000, 1 SITE CLASSÉ…**

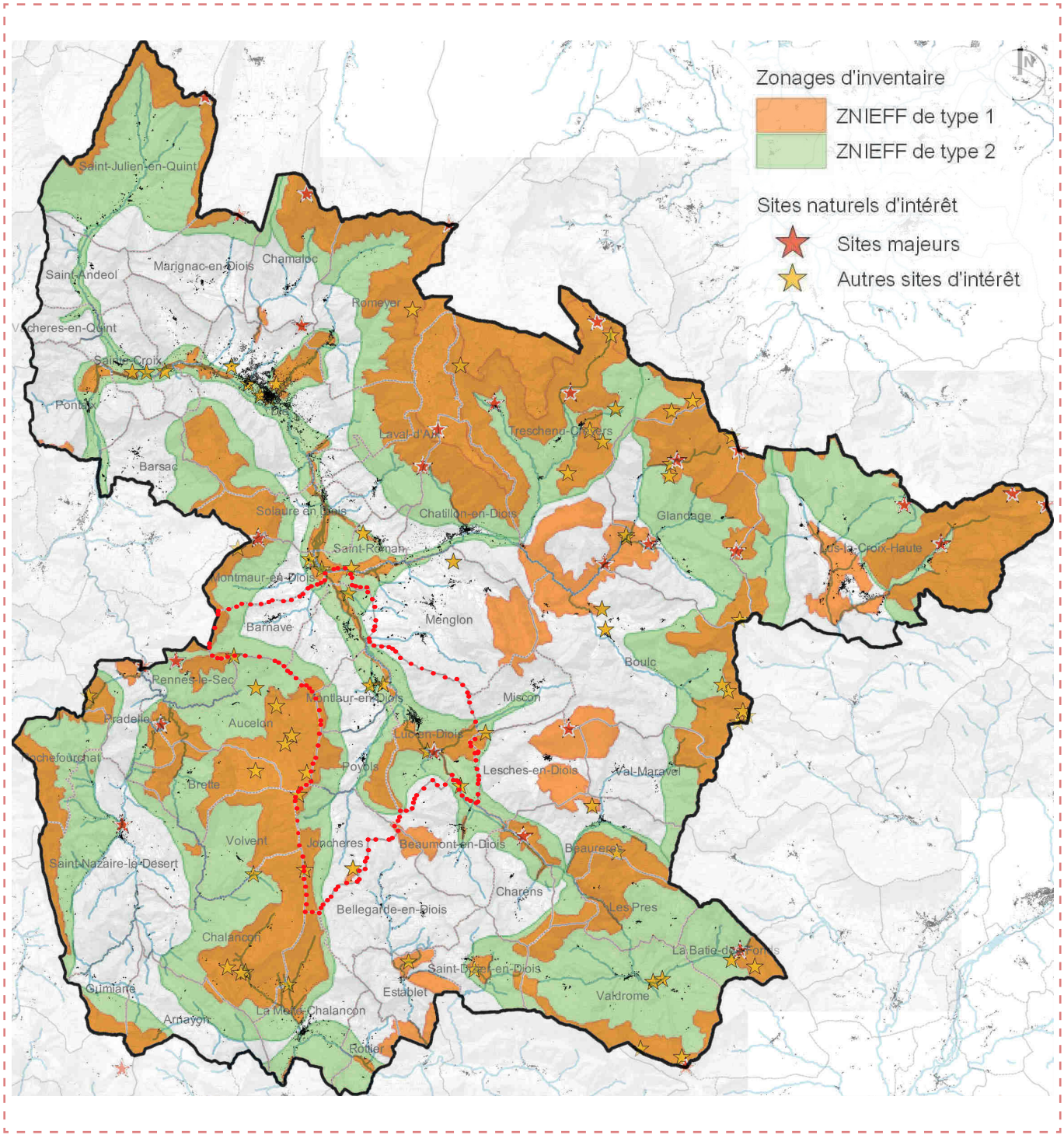

- **DES SITES NATURELS REMARQUABLES :**
  - *CONFLUENCE DU BEZ ET DE LA DRÔME,*
  - *LE CLAPS,*
  - *LA MONTAGNE DE CLAMONTARD ET LE PIC DE LUC*

- **ABRITANT DES MILIEUX NATURELS DIVERSIFIÉS ET UNE BIODIVERSITÉ RICHE:**

MILIEUX ALLUVIAUX, MILIEUX ROCHEUX ET MONTAGNARDS CHAMOIS, AIGLE ROYAL, FAUCON PÈLERIN, GRAND-DUC D'EUROPE, MAGICIENNE DENTELÉE, SONNEUR À VENTRE JAUNE, GRENOUILLE ROUSSE, LOUTRE, CASTOR, MYOSOTIS À FLEURS MINUSCULES…

TOUTEFOIS, DES MENACES SUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT :

DANS LE DIOIS : APPARITION ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ESPÈCES INVASIVES ET PROBLÉMATIQUES : PYRALE DU BUIS, PROCESSIONNAIRE DU PIN, FRELONS ASIATIQUES …

CAUSES DIVERSES : MODIFICATIONS DES PRATIQUES AGRICOLES, DES PAYSAGES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES

EN FRANCE : DÉCLIN MASSIF DE LA BIODIVERSITÉ : -22% DES OISEAUX DEPUIS 30 ANS, -38% DES CHAUVES-SOURIS DEPUIS 10 ANS…

- **DES ZONES HUMIDES NOMBREUSES LE LONG DE LA DRÔME**
- **NOTAMMENT À LESCHES-EN-DIOIS, BEAURIÈRES ET CHARENS**

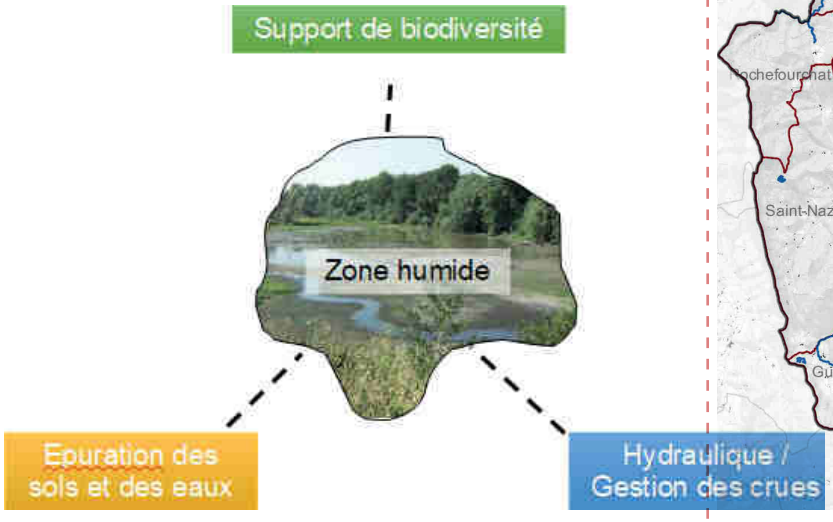

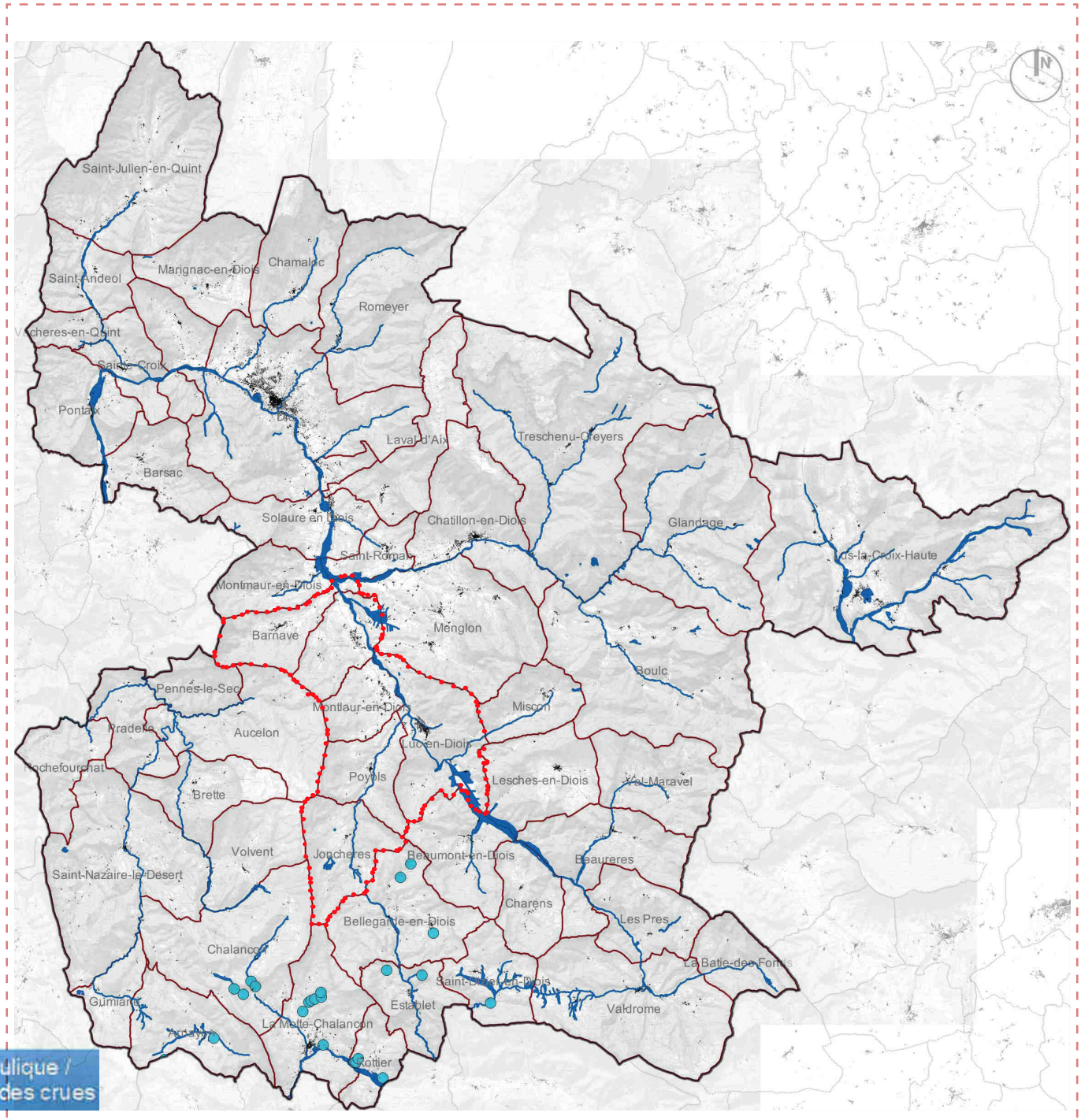

TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE

- **LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ OCCUPENT UNE GRANDE PARTIE DU TERRITOIRE**
- **ILS SONT RELIÉS ENTRE EUX PAR UN ENSEMBLE D'ESPACES RELAIS NATURELS OU AGRICOLES ET DES AXES DE DÉPLACEMENT PRÉFÉRENTIELS POUR LA FAUNE ET LA FLORE (CORRIDORS ÉCOLOGIQUES)**
- **LES POINTS DE CONFLIT, PEU NOMBREUX, SONT LIMITÉS AUX PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT SUR LE TERRITOIRE**

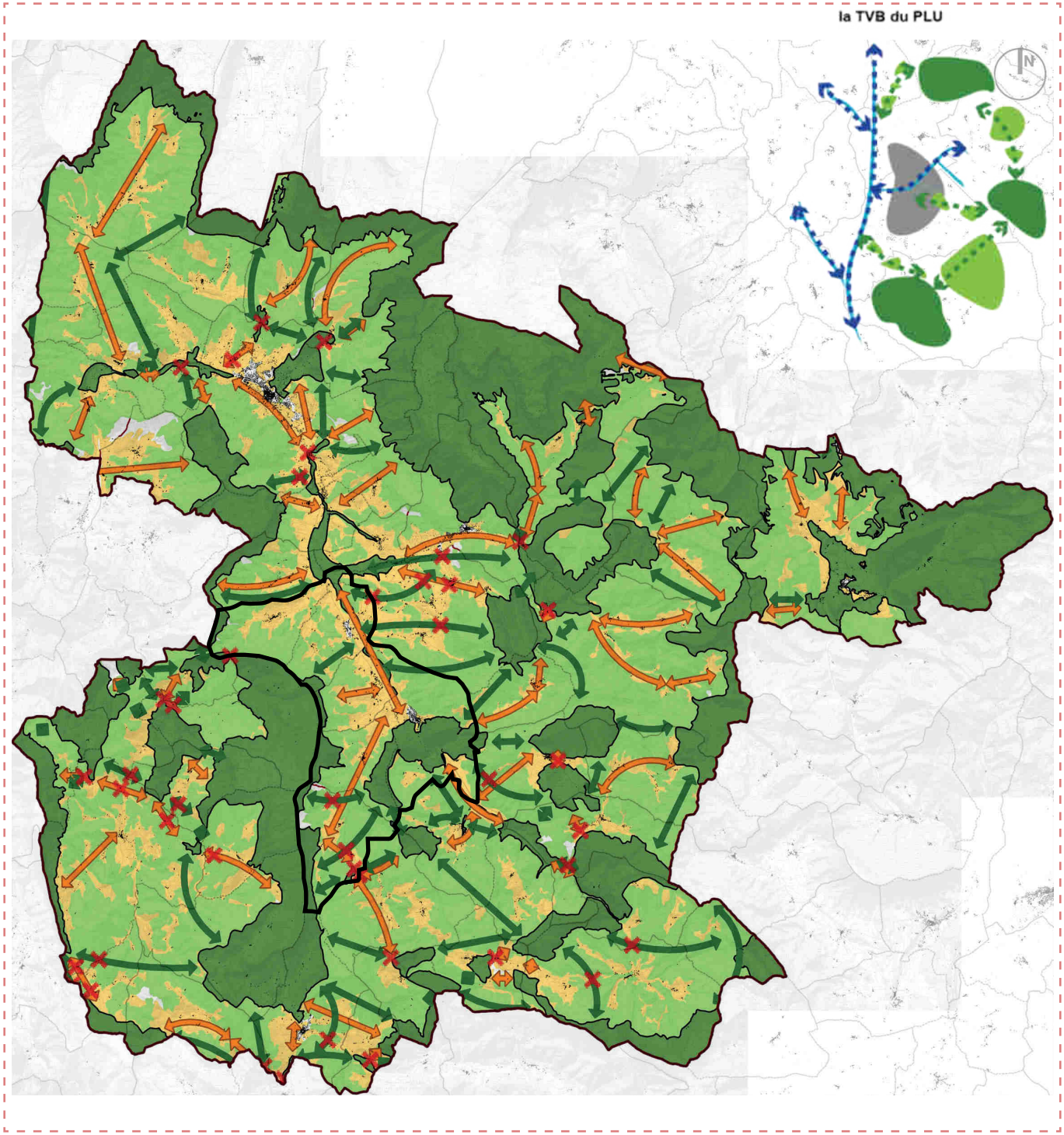

GAZ À EFFET DE SERRE & CONSOMMATION D'ÉNERGIE

EMISSIONS DE GES :

- - 24% DEPUIS 2005 (SURTOUT DANS LE RÉSIDENTIEL)
- SOURCES PRINCIPALES : AGRICULTURE, TRANSPORT ROUTIER ET RÉSIDENTIEL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- - 6% ENTRE 1990 ET 2012

DRÔME

- - 13% DEPUIS 2005

OBJECTIFS NATIONAUX

DIVISION PAR 4 DES ÉMISSIONS GES D'ICI 2050 (DEPUIS 1990)

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE :

- - 17% DEPUIS 2005
- DES POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

DRÔME

- - 4% DEPUIS 2005

DIMINUTION DE 50% DE LA ONSOMMATION D'ÉNERGIE D'ICI 2050

GAZ À EFFET DE SERRE & CONSOMMATION D'ÉNERGIE

BESOINS EN CLIMATISATION *(EN DEGRÉS JOURS UNIFIÉS)*

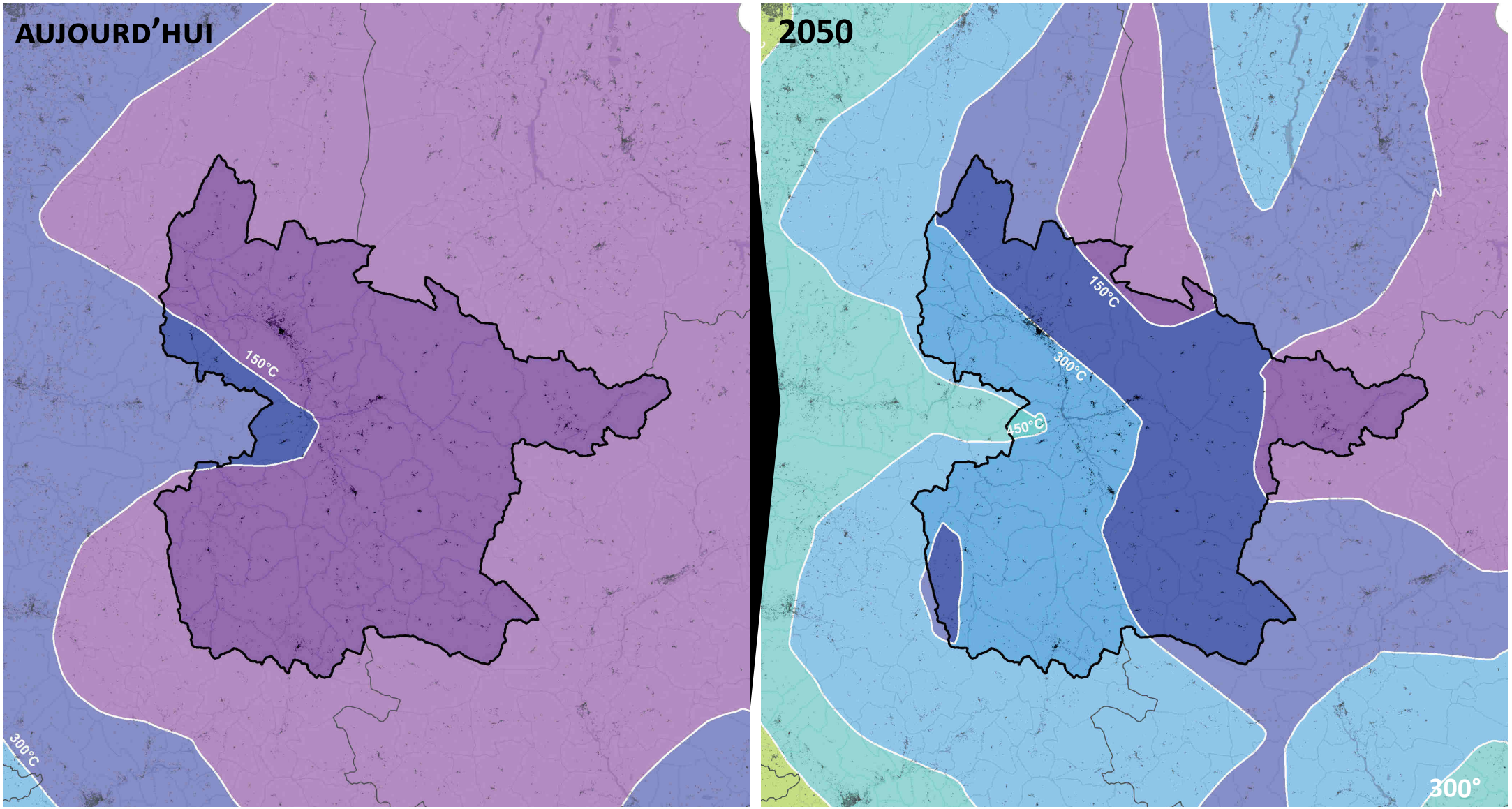

x 2,5

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

- **PRODUCTION STABLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DEPUIS 2010**
- **ENVIRON 1/4 DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

- **ESSENTIELLEMENT BOIS (ET AUTRE BIOMASSE SOLIDE), HYDROÉLECTRICITÉ, POMPES À CHALEUR ET PHOTOVOLTAÏQUE**

- **POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT**
  - ***HYDROÉLECTRICITÉ*** *(13 INSTALLATIONS DANS LE DIOIS)*
  - ***ÉNERGIE SOLAIRE THERMIQUE ET PHOTOVOLTAÏQUE*** *(FORT ENSOLEILLEMENT DANS LA DRÔME)*
  - ***ÉNERGIE ÉOLIENNE*** *(QUELQUES ZONES PROPICES MAIS ENJEUX ÉCOLOGIQUES MAJEURS, 3 PETITS SITES ACTUELLEMENT DANS LE DIOIS)*
  - ***BOIS ÉNERGIE ET AUTRES BIOMASSES*** *(PRODUCTION CONSTANTE, PLUS DE 20 CHAUFFERIES À BOIS DÉCHIQUETÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CCD EN 2016)*
  - ***POMPES À CHALEUR*** *(AUGMENTATION CONSTANTE)*

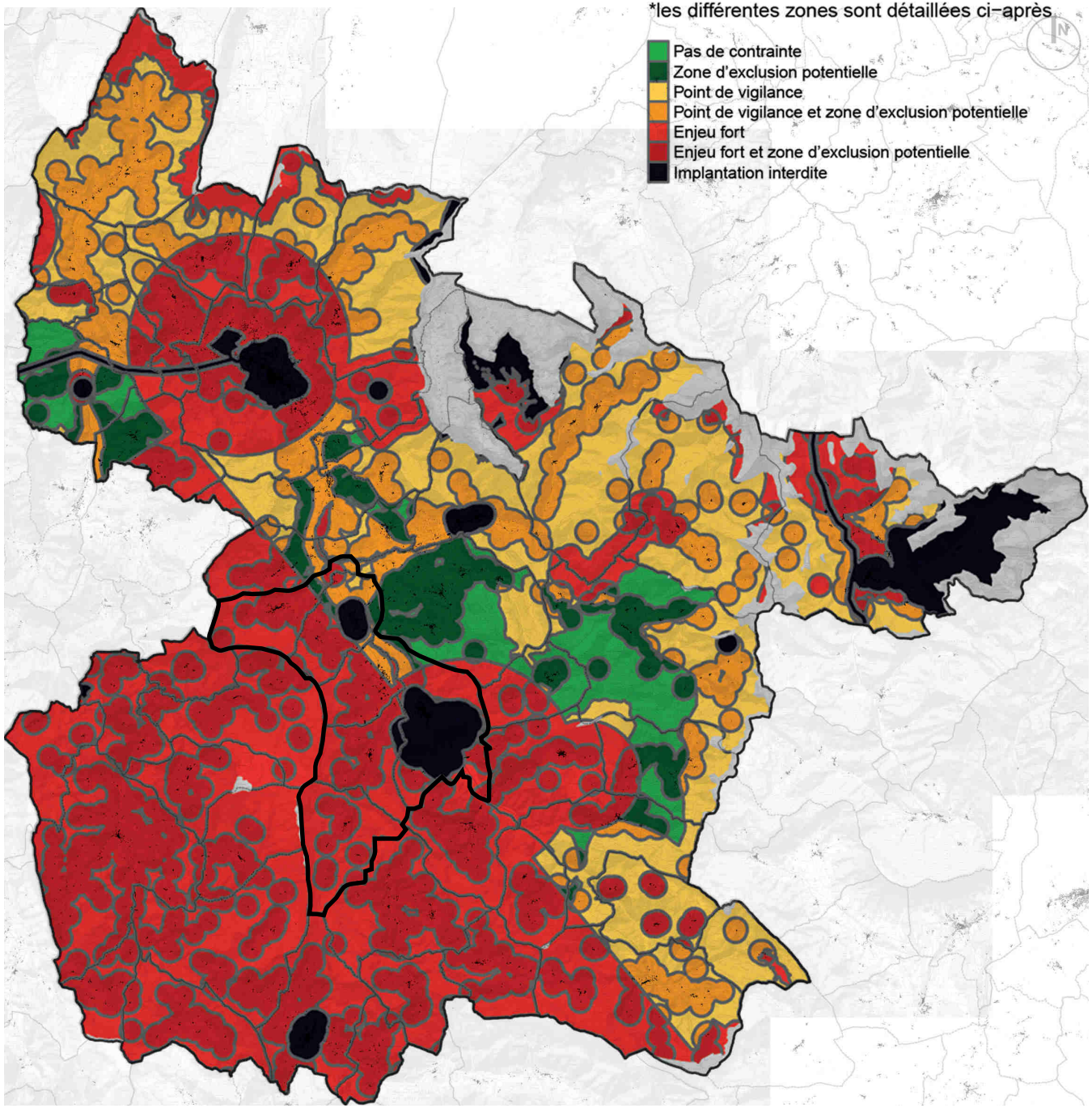

RESSOURCES MINERALES

- **RESSOURCES PEU EXPLOITEES**
- **1 CARRIERE EN ACTIVITES (AUCUNE DANS LE SECTEUR) : CARRIÈRE DE CALCAIRE ET EXPLOITATION DE SABLE ET GRAVIERS**
- **9 ANCIENNES EXPLOITATIONS**
- **3 ANCIENNES EXPLOITATIONS MINIERES DONT UNE DANS LE SECTEUR (LES PRES)**

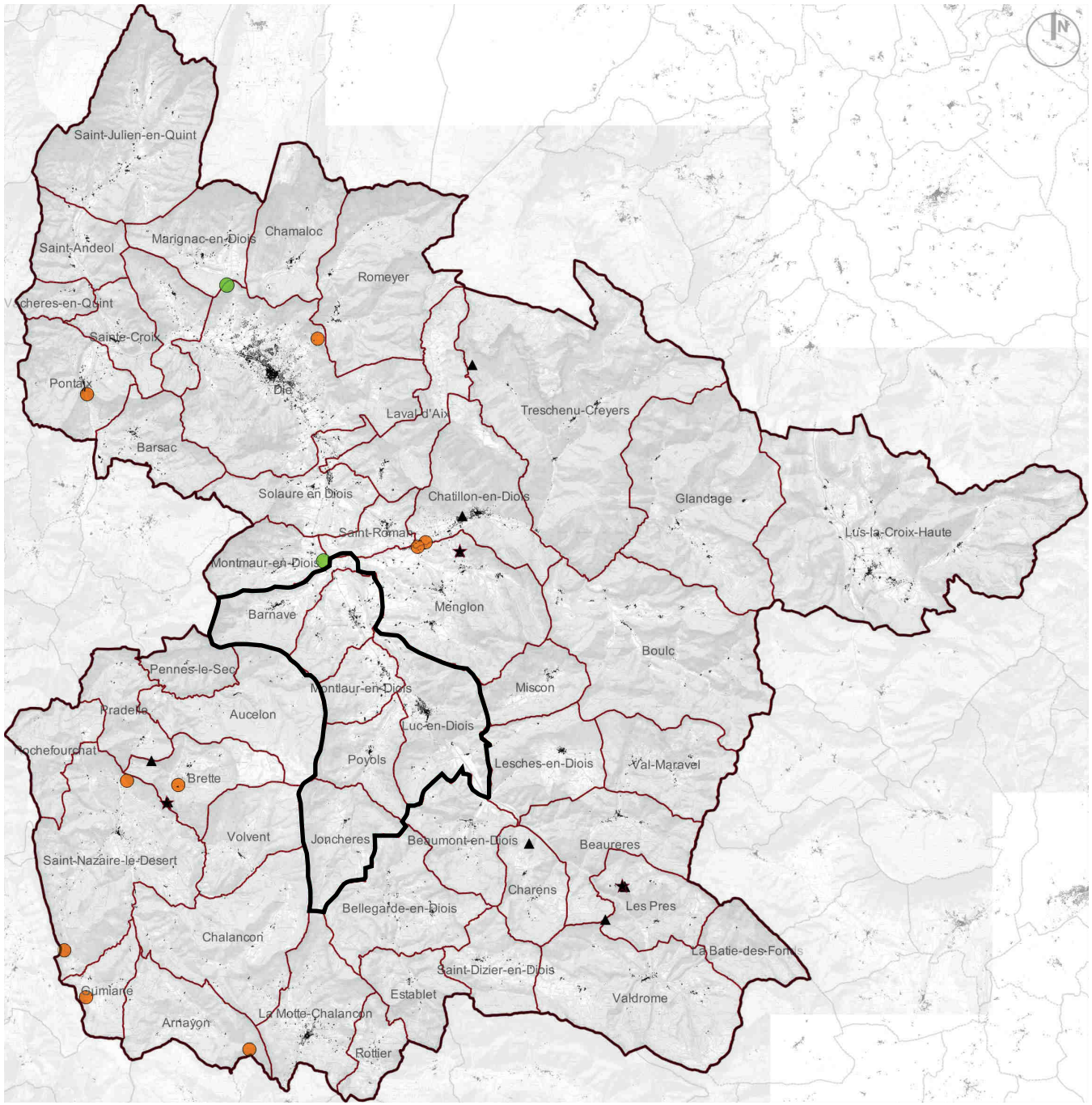

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Carrières
- Ancienne exploitation fermée
- Exploitation active

Exploitations minières
- Mines
- Ouvrages miniers

- **ALÉA RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES MOYEN**
- **ZONE DE SISMICITÉ FAIBLE**
- **DE NOMBREUX MOUVEMENTS DE TERRAIN ET EBOULEMENTS RECENSÉS**

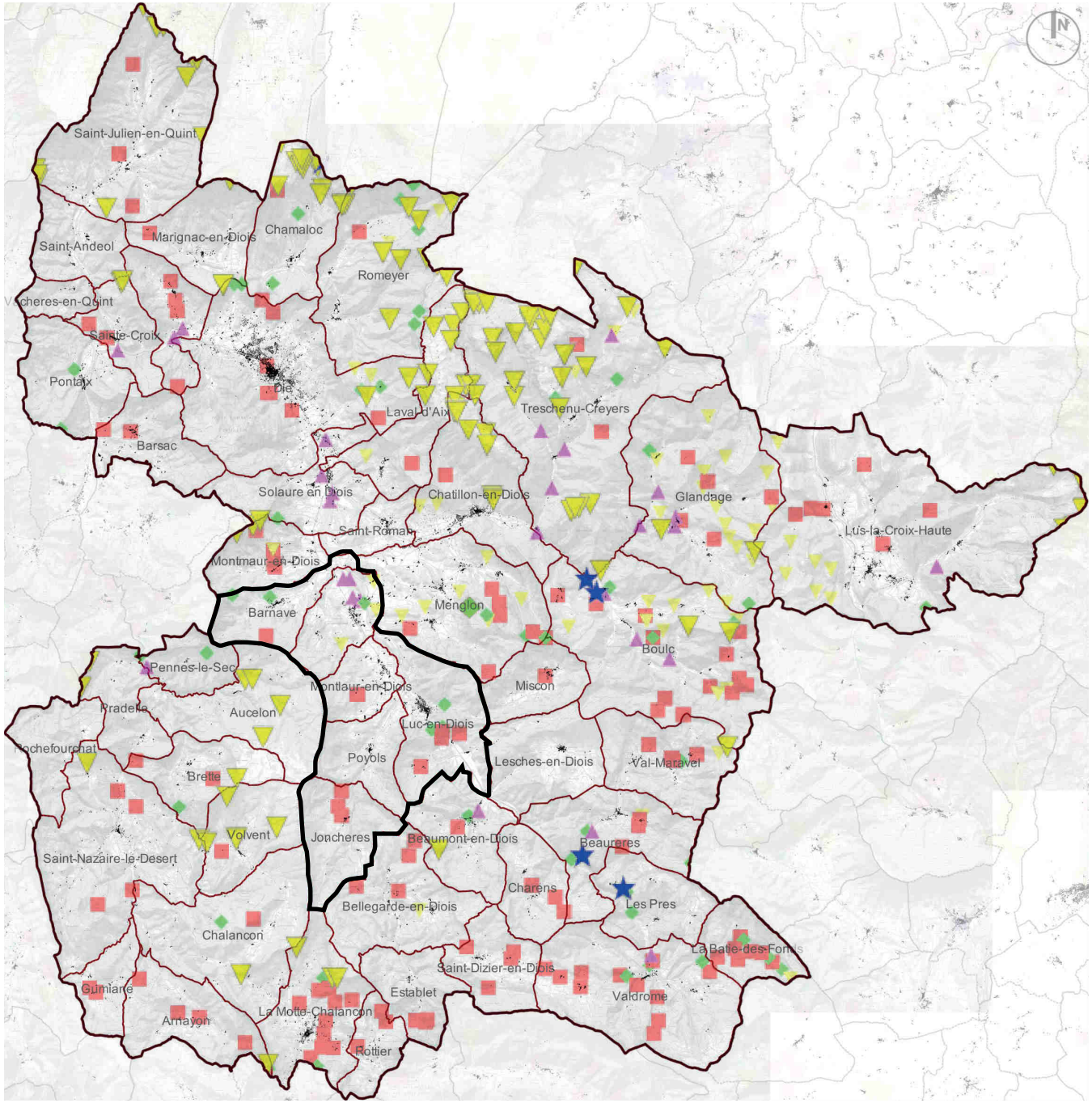

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Mouvements de terrain
- Glissement
- Eboulement
- Coulee
- Effondrement
- Erosion des berges

Cavités souterraines
- Cave
- Carrière
- Naturelle
- Indéterminée
- Galerie
- Ouvrage Civil
- Ouvrage militaire
- Puits
- Souterrain

- **PLUSIEURS PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES PRESCRITS (SAUF POYOLS)**

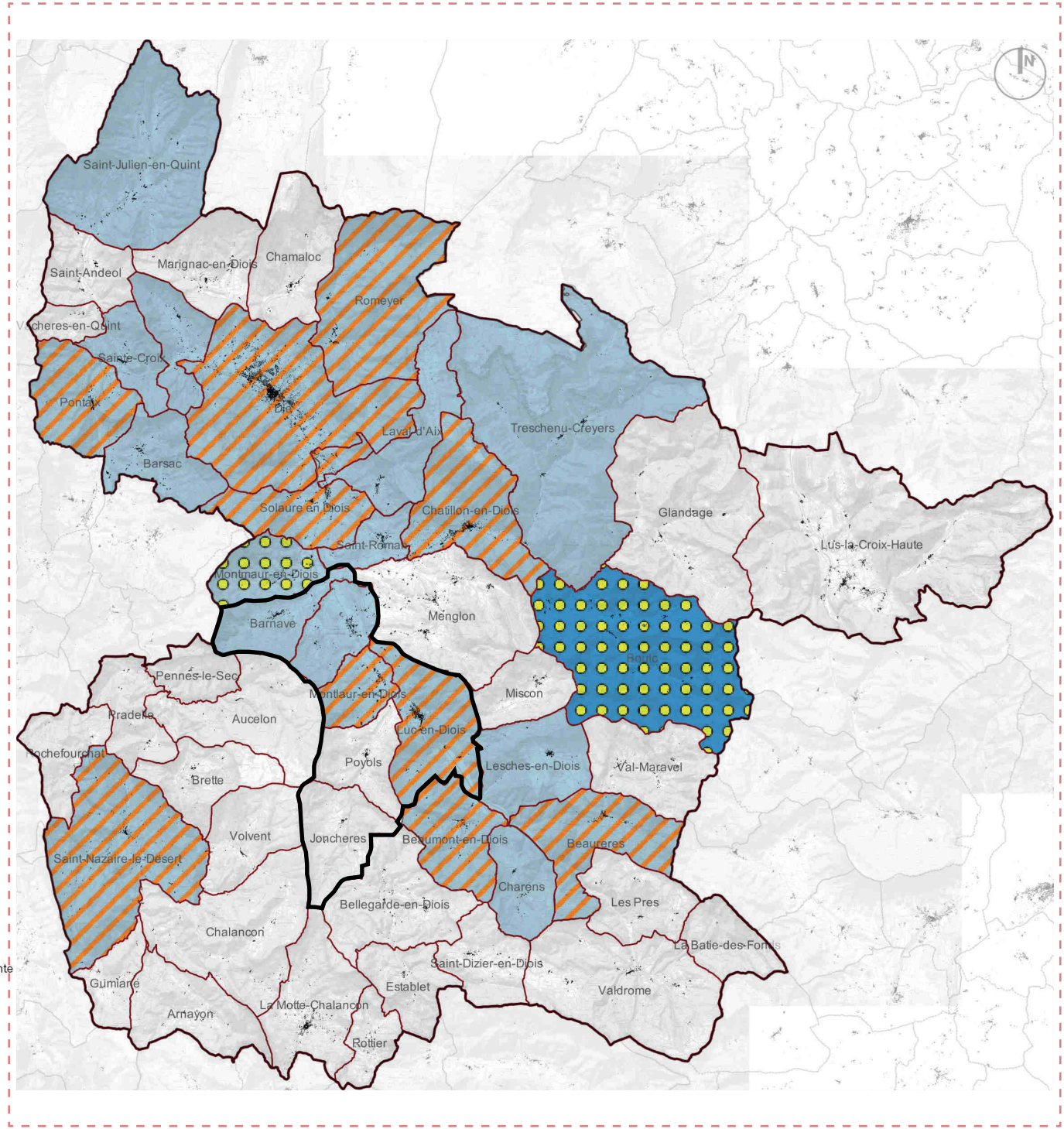

GAZ A EFFET DE SERRE ET QUALITE DE L'AIR

- **TOUTEFOIS, COMME TOUTE LA DRÔME, TERRITOIRE PARTICULIÈREMENT EXPOSÉ AUX ÉMISSIONS D'OZONE**
- **AVEC DÉPASSEMENT RÉGULIER DE LA VALEUR CIBLE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

ORIGINE DES PICS D'OZONE

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) D'ORIGINE NATURELLE OU ANTHROPIQUE (SOLVANTS) - COMBINÉ À L'EFFET DU SOLEIL ET EFFET DE SERRE ADDITIONNEL

Limites administratives
- Limites communales
- Périmètre de la CCD

Risque TMD
- Risque TMD et TMD par canalis
- Risque TMD

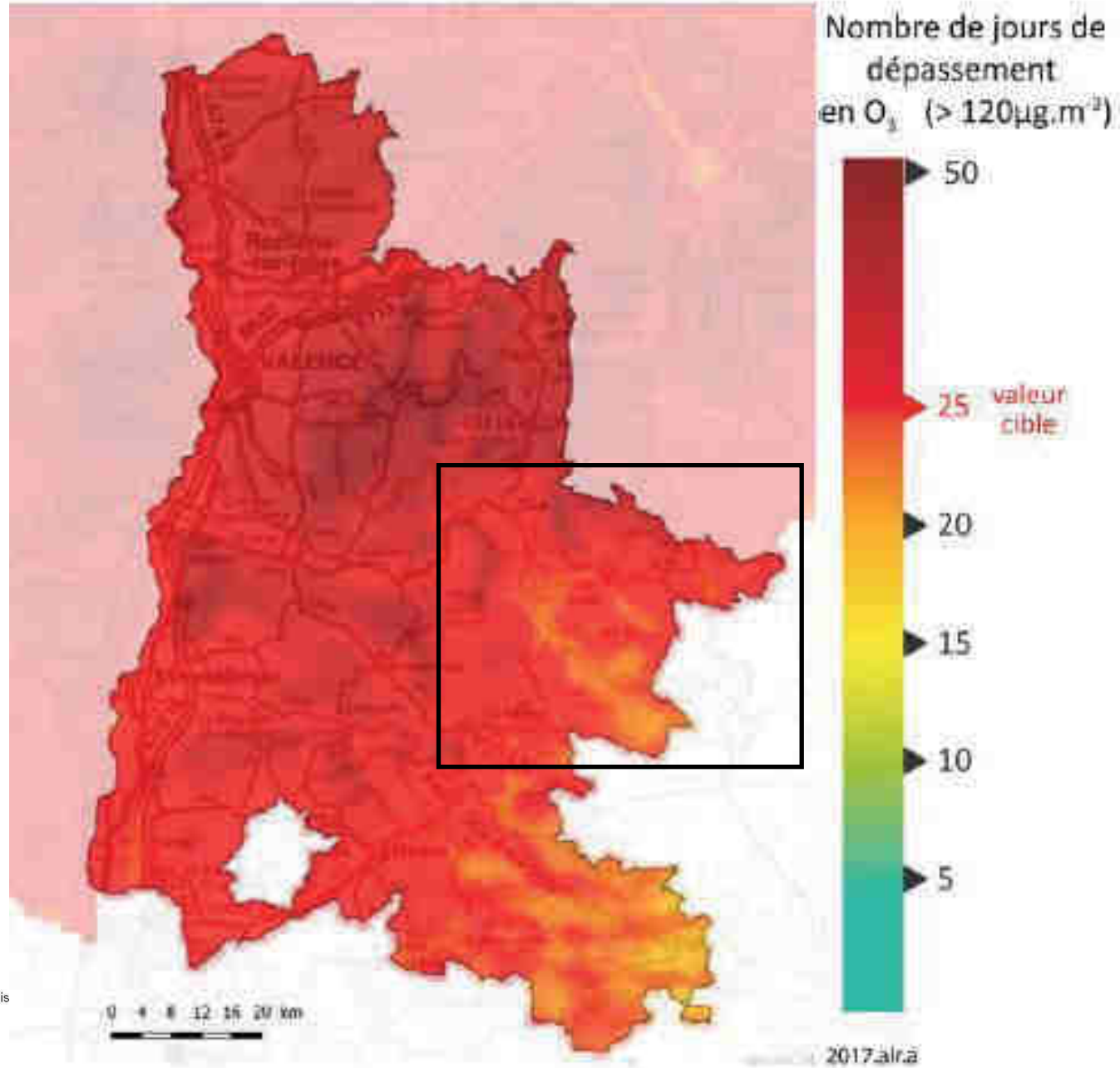

Drôme

RESSOURCE EN EAU VULNERABLE

- UNE RESSOURCE EN EAU SUPERFICIELLE ET SOUTERRAINE
- DES VOLUMES PRÉLEVÉS MINIMES PAR RAPPORT AU RESTE DU DÉPARTEMENT (0,02% DU VOLUME D'EAU PRÉLEVÉ DANS LE MILIEU)
- UNE UTILISATION ESSENTIELLEMENT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (VINGTAINE DE CAPTAGES) ET L'IRRIGATION
- LES ALLUVIONS DE LA DRÔME CONSTITUANT UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCD
- UNE VULNÉRABILITÉ DES RESSOURCES NOTAMMENT EN PÉRIODE ESTIVALE

ENTITÉS PAYSAGÈRES

5 GRANDES ENTITÉS

- -VALLÉES BORDIÈRES DU VERCORS
- -VALLÉE DE LA DROME
- -BASSIN DU BEZ
- -HAUTE-VALLÉE DU BUËCH
- -BASSIN DE LA ROANNE
- -MOYENNE VALLÉE DE L'OULE

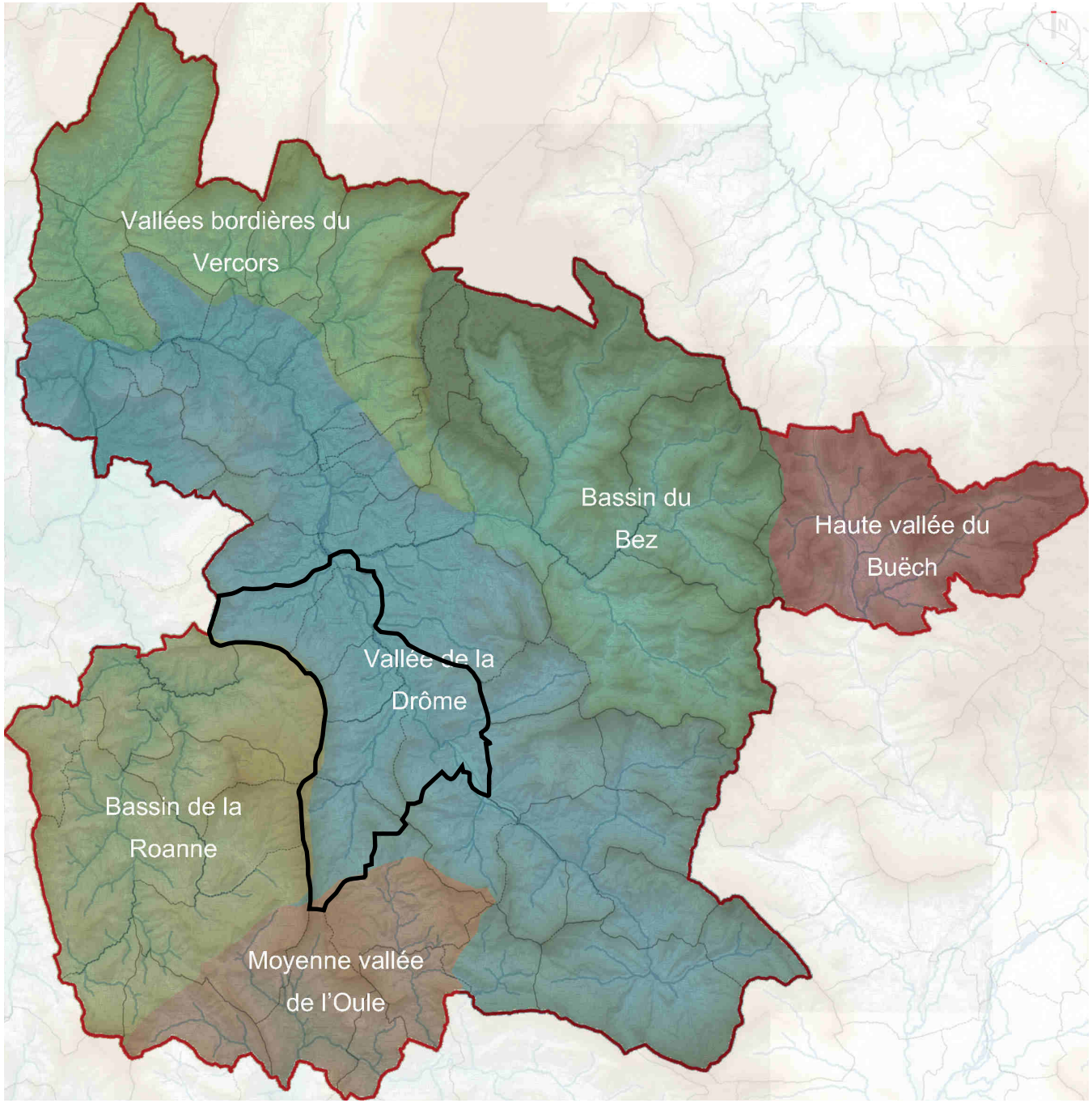

La moyenne vallée de la Drôme : deux échelles de lecture

La combe de Die, une vallée très ouverte encadrée de moyennes montagnes (1000 à 2000m d'altitude)

VUE SUR LE GLANDASSE, MONTLAUR-EN-DIOIS

SERRE CHAUVIÈRE ET PLATEAU DE SOLAURE, RECOUBEAU

VUE SUR LA MONTAGNE D'AUCELON, BARNAVE

MONTAGNE D'AUCELON, POYOLS

La moyenne vallée de la Drôme : deux échelles de lecture

Un fond de vallée chahuté par un relief de petites buttes marneuses (moins de 1000m d'altitude), formant les vallées du Haut-Diois

VUE SUR LA VALLÉE DEPUIS JANSAC

LE PIC DE LUC-EN-DIOIS

MONTAGNE DE CLAMONTARD, POYOLS

LE VILLAGE DE RECOUBEAU ENTRE LES COLLINES

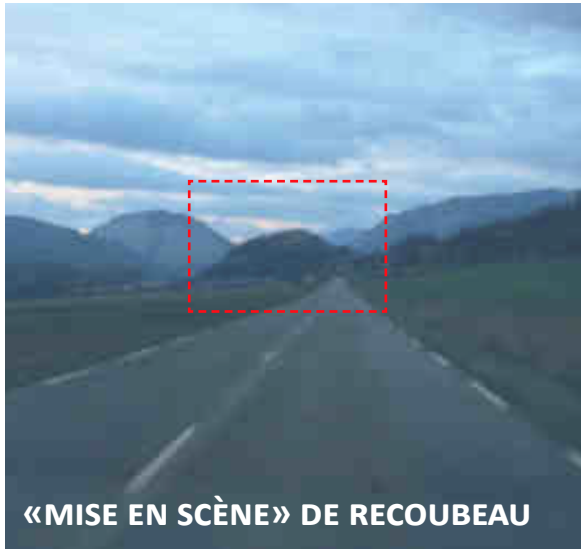
«MISE EN SCÈNE» DE RECOUBEAU

La cluse de Luc-en-Diois

Le Claps, passage de la haute à la moyenne vallée de la Drôme

Route du claps

Le claps vu depuis la plaine du lac

DES VALLÉES OUVERTES

LAISSANT LA PLACE À DES CULTURES VARIÉES : NOYERAIES, LAVENDERAIES ET PLAINES FOURRAGÈRES EN FOND DE VALLÉE, VIGNES EN BAS DES VERSANTS DES COLLINES ET MONTAGNES

POYOLS

VIGNES AU DESSUS DU VILLAGE, BARNAVE

POYOLS

POYOLS

PATRIMOINE & ARCHITECTURE

DES SITUATIONS VARIABLES

DES VILLAGES PERCHÉS

JONCHÈRES

JANSAC

DES VILLAGES DE PIÉMONT ET DE FOND DE VALLÉE

BARNAVE

LUC-EN-DIOIS

MONTLAUR-EN-DIOIS

POYOLS

PÉRIMÈTRES DE PROTECTIONS ET MONUMENTS HISTORIQUES

LES RIVES DE LA DRÔME = UN LIEU DE CONCENTRATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES (LA VALLÉE COMME LIEU DE «PASSAGE»)

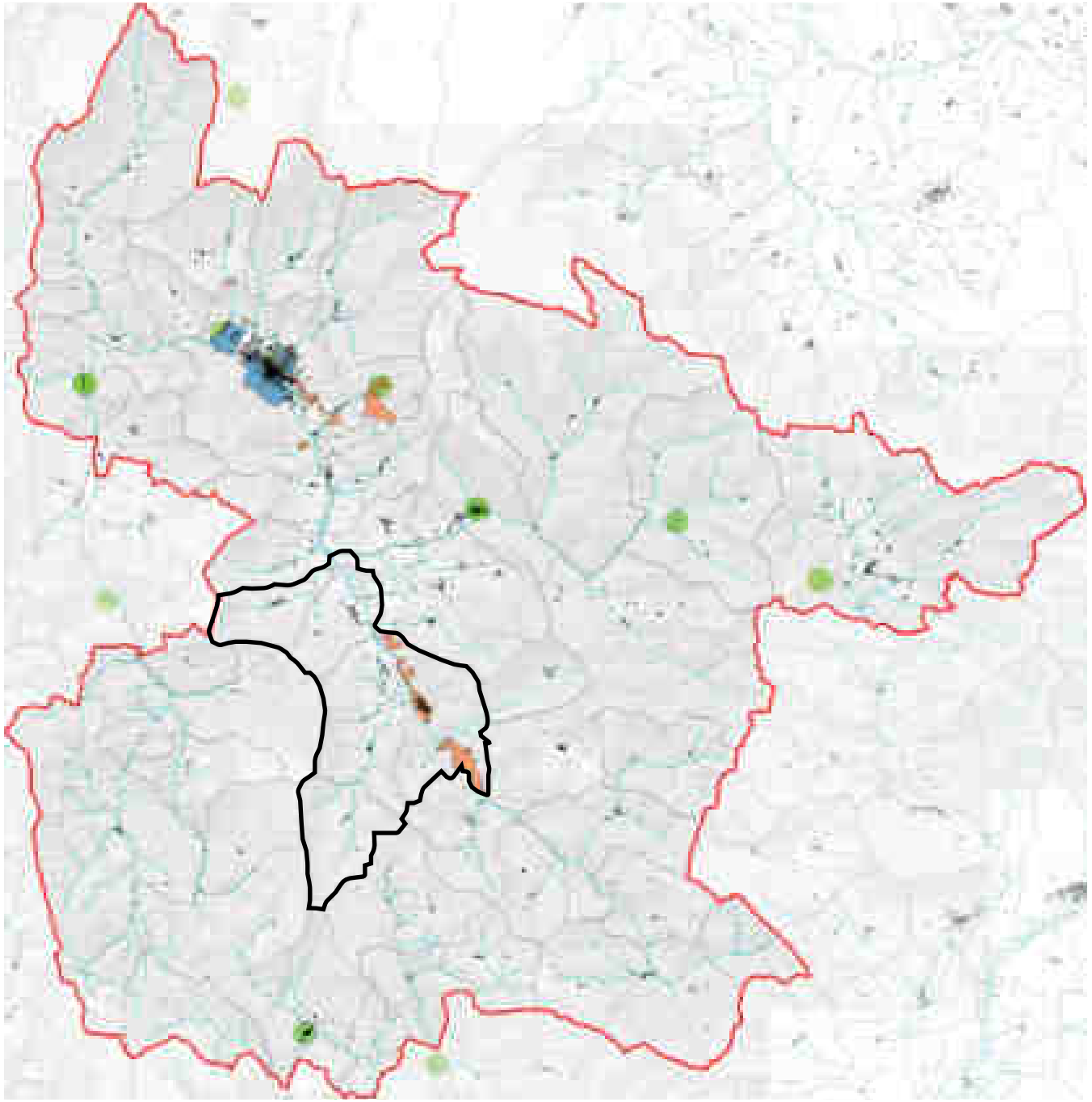

- Abords monuments historiques
- Zones de Présomption de Prescription Archéologiques
- Sites Patrimoniaux Remarquables
- Immeuble classé ou inscrit

- **DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION RECONNUS COMME «SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE»**

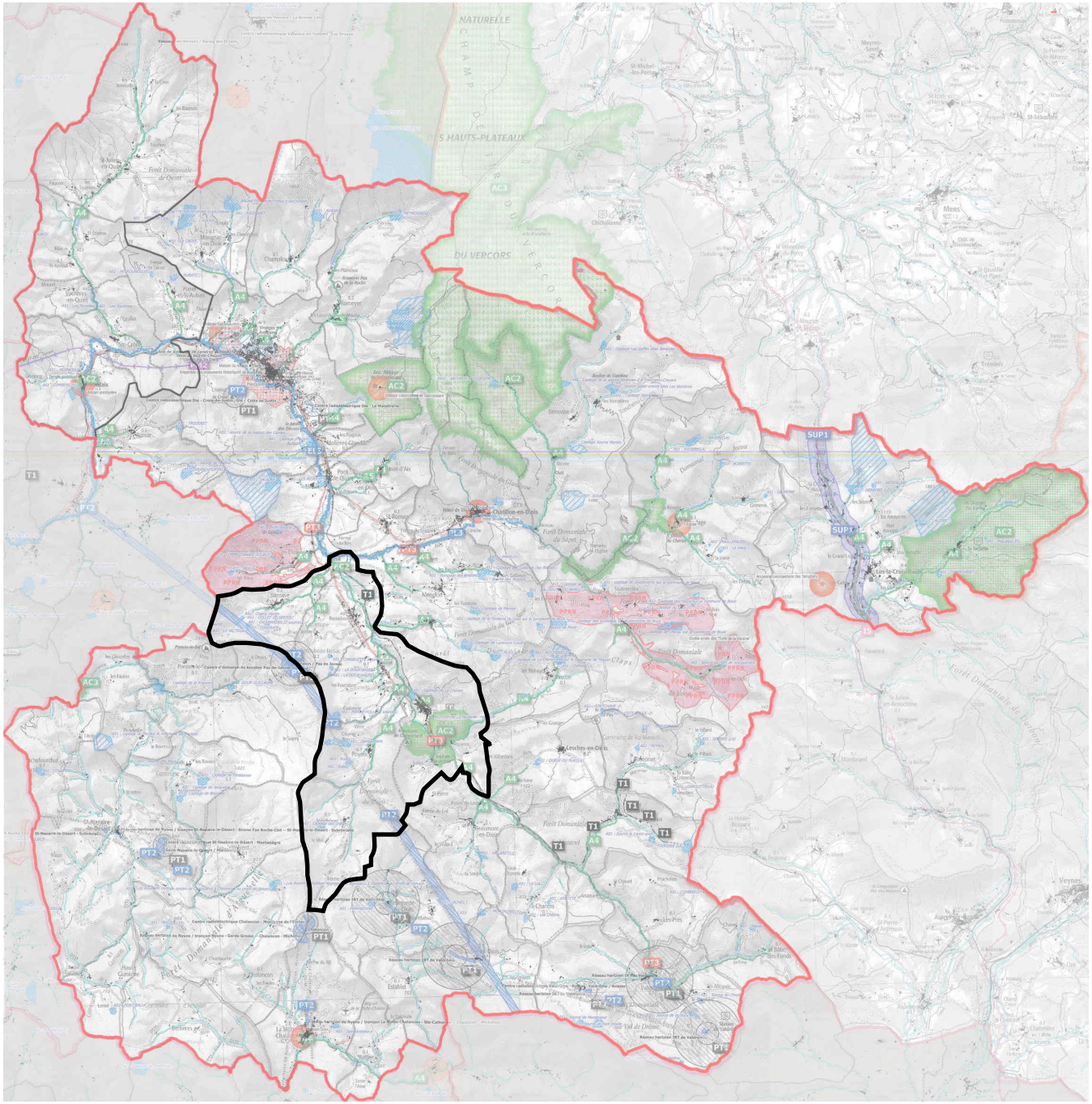

LA PLAINE DU LAC ET LA VILLE DE LUC-EN-DIOIS = ZONES DE PRÉSOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PATRIMOINE & ARCHITECTURE

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL VERNACULAIRE RICHE

GRANGES, TOURS, BERGERIES,...

JANSAC

TOUR, BARNAVE

RUE ANCIEN CHATEAU, BARNAVE

ANCIENNE BERGERIE, BARNAVE

LAVOIR, LUC-EN-DIOIS

POYOLS

PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PATRIMOINE ARCHITECTURAL RELIGIEUX

CATHOLIQUES ET PROTESTANTS, UNE HISTOIRE ENTREMÊLÉE

EGLISE, LESCHES-EN-DIOIS

ÉGLISE, JONCHÈRES

TEMPLE, POYOLS

CIMETIÈRE, JANSAC

EGLISE, BARNAVE

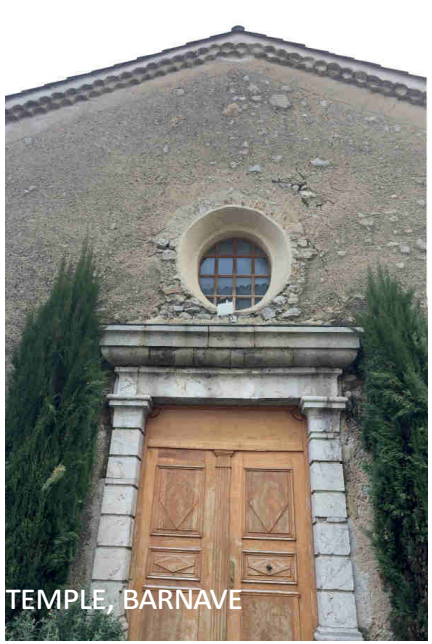
TEMPLE, BARNAVE

TEMPLE, RECOUBEAU

PATRIMOINE & ARCHITECTURE

PIERRES APPARENTES & BADIGEON

POYOLS

LUC-EN-DIOIS

BARNAVE

POYOLS

JONCHÈRES

LUC-EN-DIOIS

PATRIMOINE & ARCHITECTURE

ESCALIERS

ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

- **DES VARIATIONS DÉMOGRAPHIQUES MULTIPLES DEPUIS LA RÉVOLUTION (1789) MAIS GLOBALEMENT ENTRE 1861 ET 1982, UNE DIVISION PAR TRÈS DE 3 DU NOMBRE D'HABITANTS SUR LE SECTEUR**
- **UNE REPRISE DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 1982 ET 2006**
- **DEPUIS 2006, UN MAINTIEN VOIRE UNE DÉCÉLÉRATION DÉMOGRAPHIQUE**

EN 1793
1878 HABITANTS

EN 1861
2636 HABITANTS

EN 1982
959 HABITANTS

EN 2010
1180 HBT

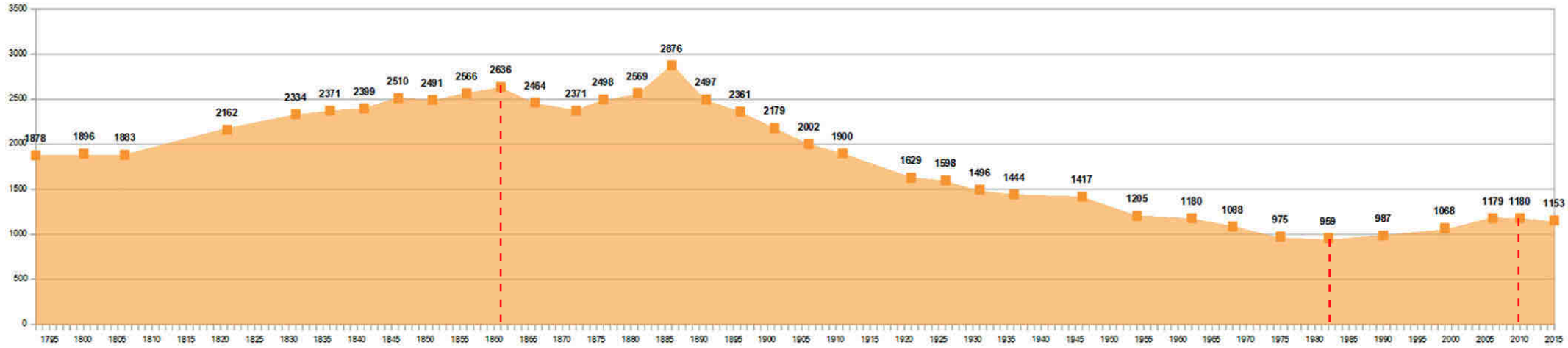

ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

- **SUR LES 6 COMMUNES : -27 HABITANTS DEPUIS 2010**

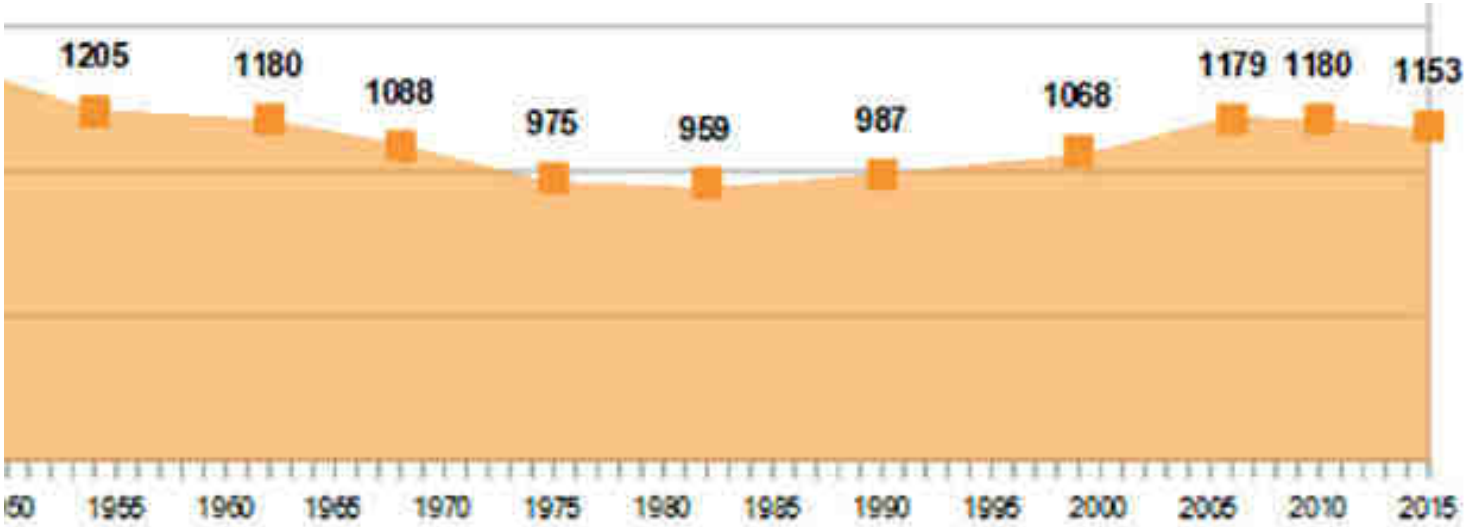

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1968

- **DES SITUATIONS CONTRASTÉES :**
- *FORTE CROISSANCE POUR BARNAVE ET RECOUBEAU*
- *TRÈS FORTE DÉCROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE POUR LES AUTRES COMMUNES*
- **LES HABITANTS QUITTENT LE TERRITOIRE (PLUS DE DÉPARTS QUE D'ARRIVÉE) AVEC UN SOLDE NATUREL GLOBALEMENT NÉGATIF (PEU DE NAISSANCES, DAVANTAGE DE DÉCÈS...)**

COMPOSITION DU TAUX DE CROISSANCE ANNUELLE MOYEN INTERCENSITAIRE SUR LE BASSIN SECTORIEL ENTRE 2010 ET 2015

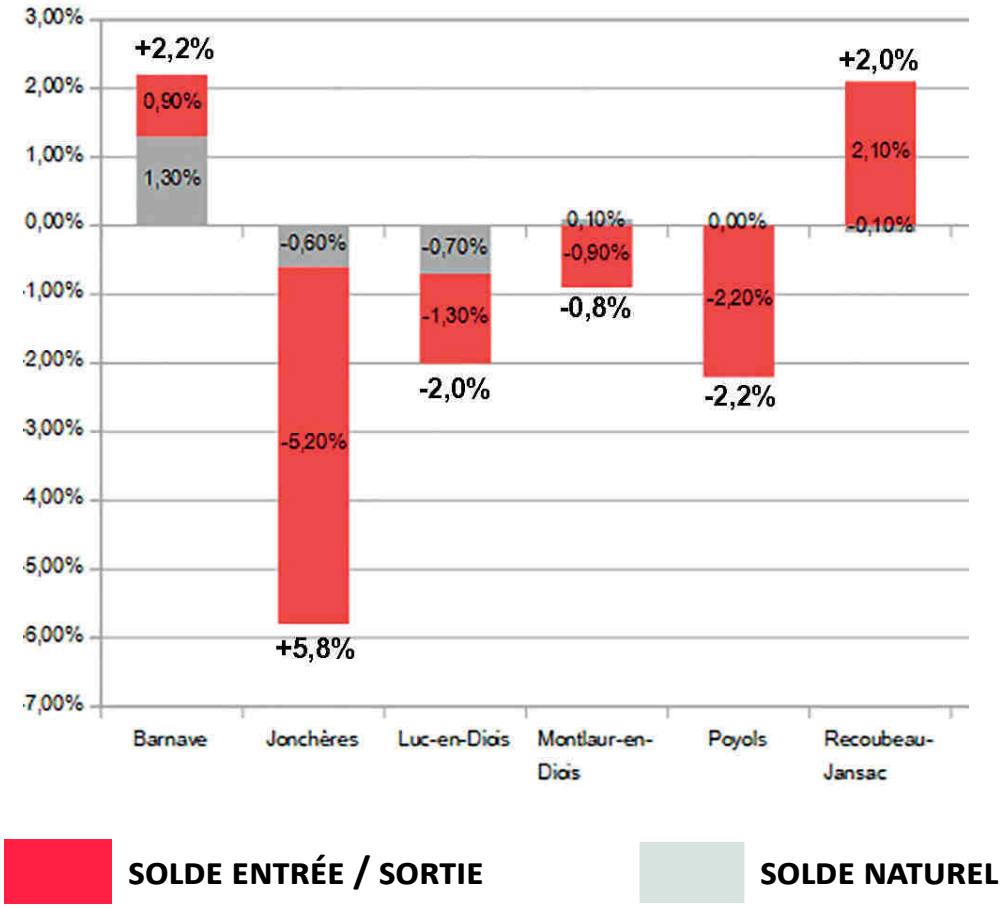

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS 1968

- **UN SOLDE NATUREL PARTICULIÈREMENT EN DÉFICIT (PLUS DE DÉCÈS QUE DE NAISSANCES)**
- **UN TAUX DE NATALITÉ SUR LA CCD QUI EST EN DÉCROISSANCE CONTINUE**

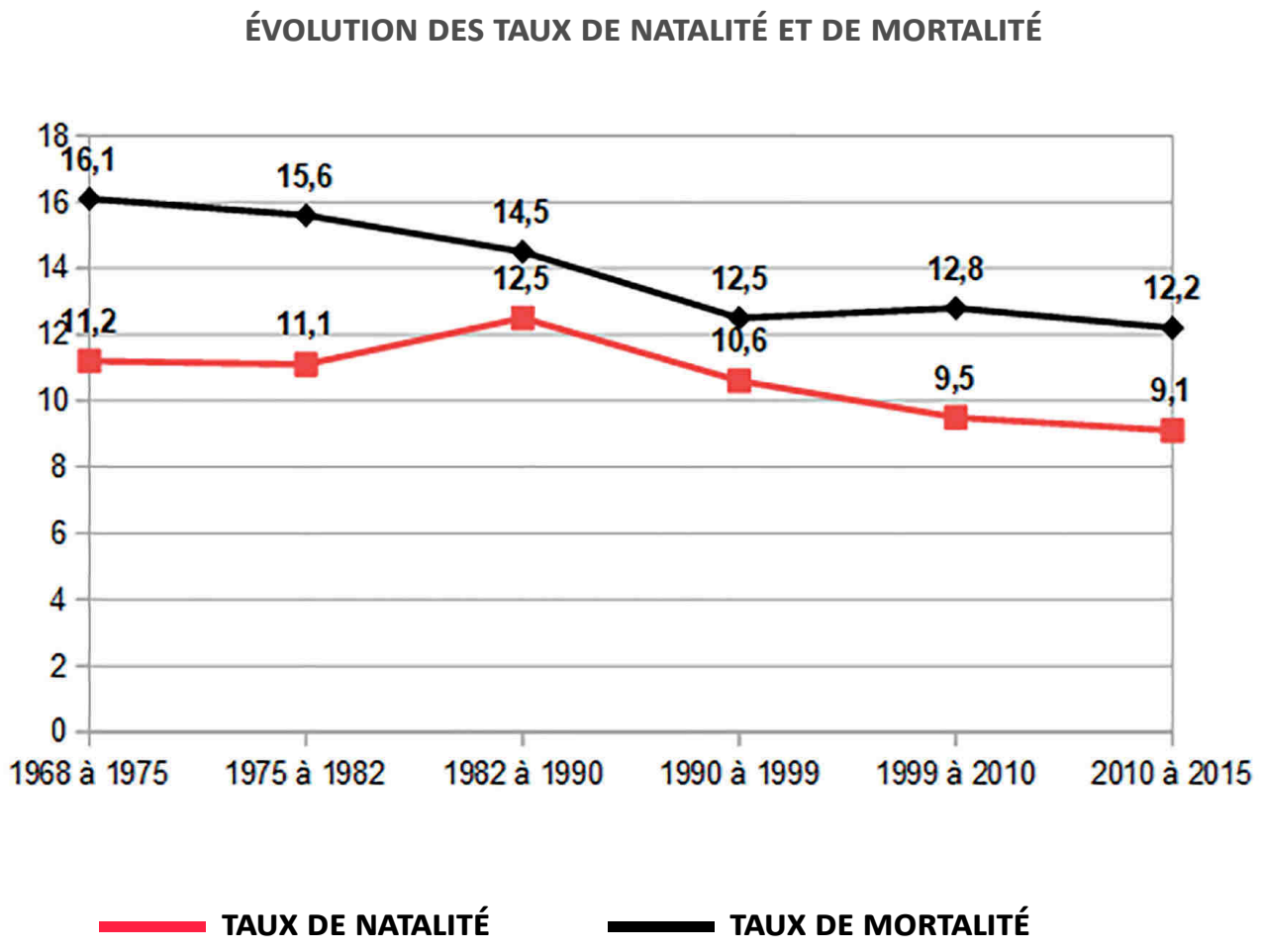

UNE POPULATION ÂGÉE QUI POURSUIT SON VIEILLISSEMENT

- **UNE POPULATION PLUS ÂGÉE (45,9 ANS) QUE LA MOYENNE NATIONALE (41,1 ANS EN FRANCE) : EN 10 ANS L'AGE MOYEN EST PASSÉ DE 44,1 ANS À 45,9 ANS**

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

2006		2015
44,1 ANS		**45,9 ANS**

ÂGE MOYEN

>

+1,8 ANS

FRANCE	**41,1 ANS**

UNE POPULATION ÂGÉE QUI POURSUIT SON VIEILLISSEMENT

- **LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE + 60 ANS A TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ EN 10 ANS : CETTE CLASSE D'ÂGE EST PASSÉE DE 31,5% À 34,0% DE LA POPULATION. (25,1% EN FRANCE)**
- **LE NOMBRE DE JEUNES MOINS DE 18 ANS CONTINUE À DIMINUER (PASSAGE DE 21,0% À 18,3%) (24,3% DE JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN FRANCE)**

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR CLASSE D'ÂGE

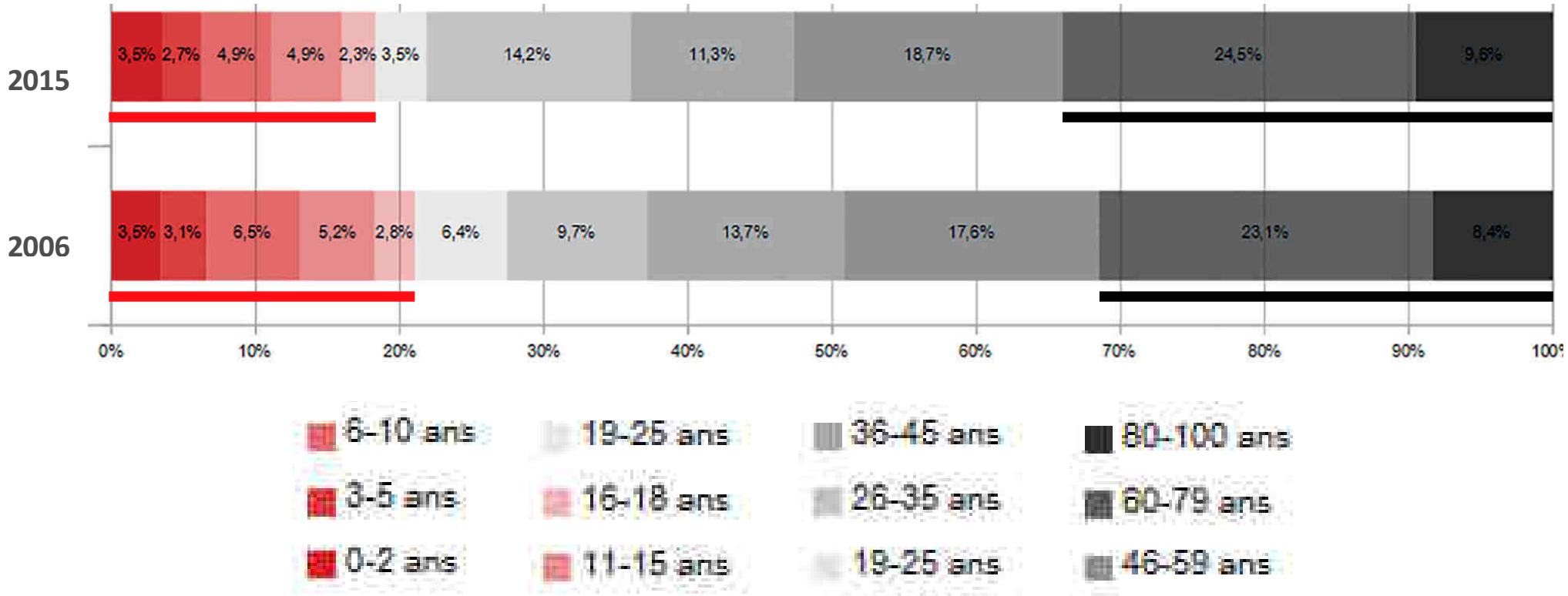

UN BASSIN DE VIE OÙ LES PERSONNES SEULES SONT NOMBREUSES

- **AVEC 2,0 PERSONNES PAR RÉSIDENCE PRINCIPALE, LA CCD APPARAÎT COMME UN TERRITOIRE MOINS «FAMILIAL» QUE LA MOYENNE NATIONALE (2,2 P/ RS).**

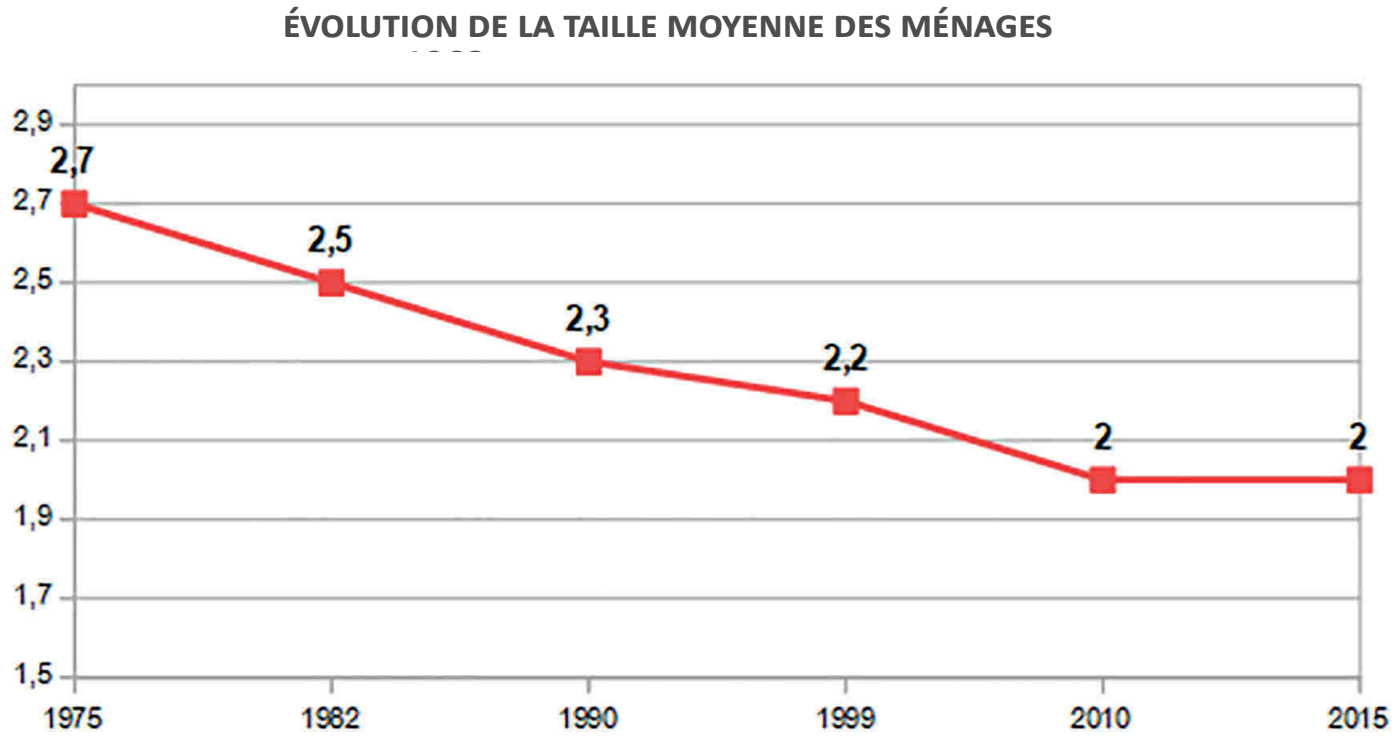

UN BASSIN DE VIE OÙ LES PERSONNES SEULES SONT NOMBREUSES

- **41,6% DES MÉNAGES = PERSONNES SEULES**
- **DEPUIS 10 ANS, LA COMPOSITION DES MÉNAGES CONNAÎT DES MUTATIONS SENSIBLES :**
  - *+13% DE PERSONNES SEULES*
  - *+27% DE FAMILLES MONOPARENTALES*
  - **-30% DE COUPLES AVEC ENFANTS**

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES DEPUIS 1999

RÉPARTITION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2015

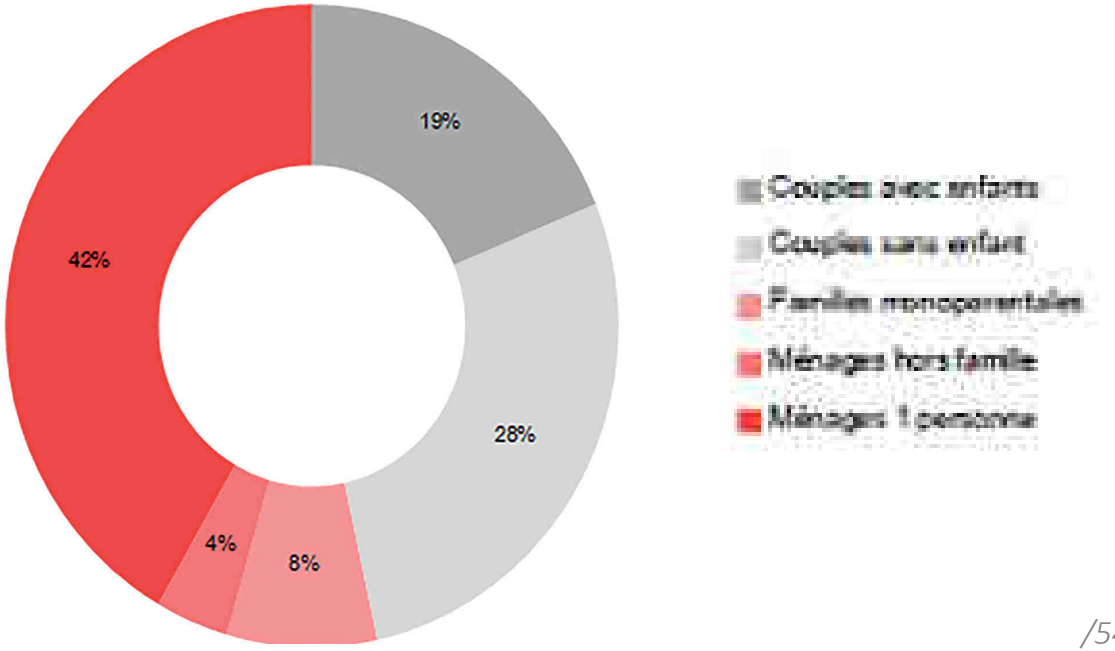

UN DÉCALAGE MARQUÉ ENTRE LA COMPOSITION DES MÉNAGES ET LES TYPOLOGIES DE LOGEMENT À L'ÉCHELLE DU DIOIS

74,7% DE «PETITS MÉNAGES» (1 OU 2 PERSONNES) FACE À 11,6% DE PETITS LOGEMENTS (T1 - T2)

COMPOSITION DES MÉNAGES

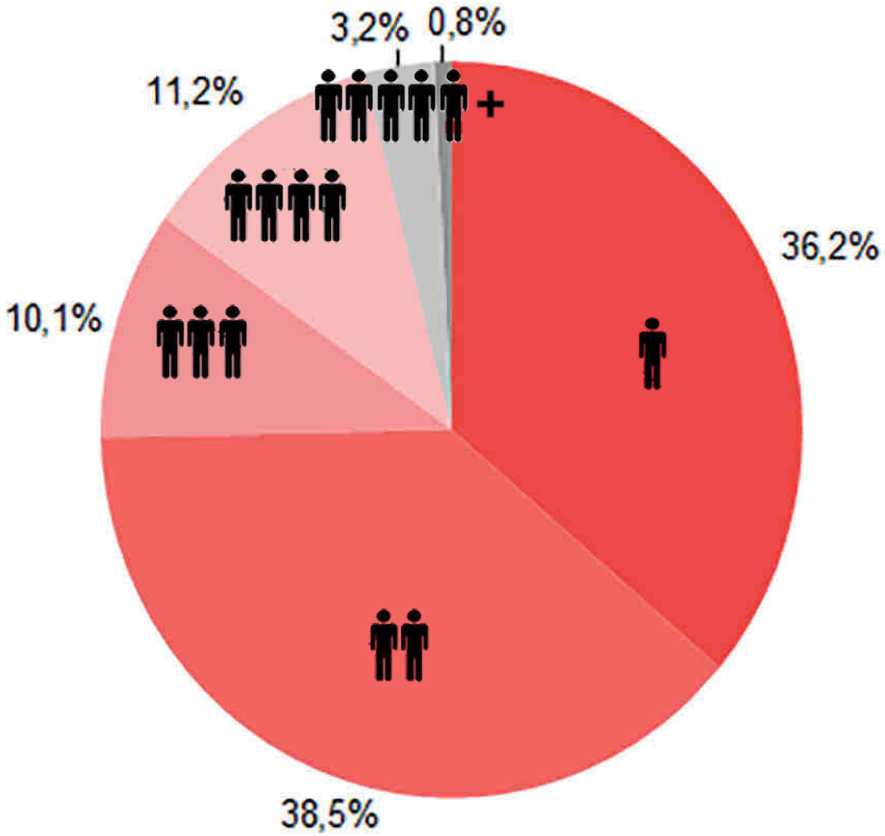

TYPOLOGIE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

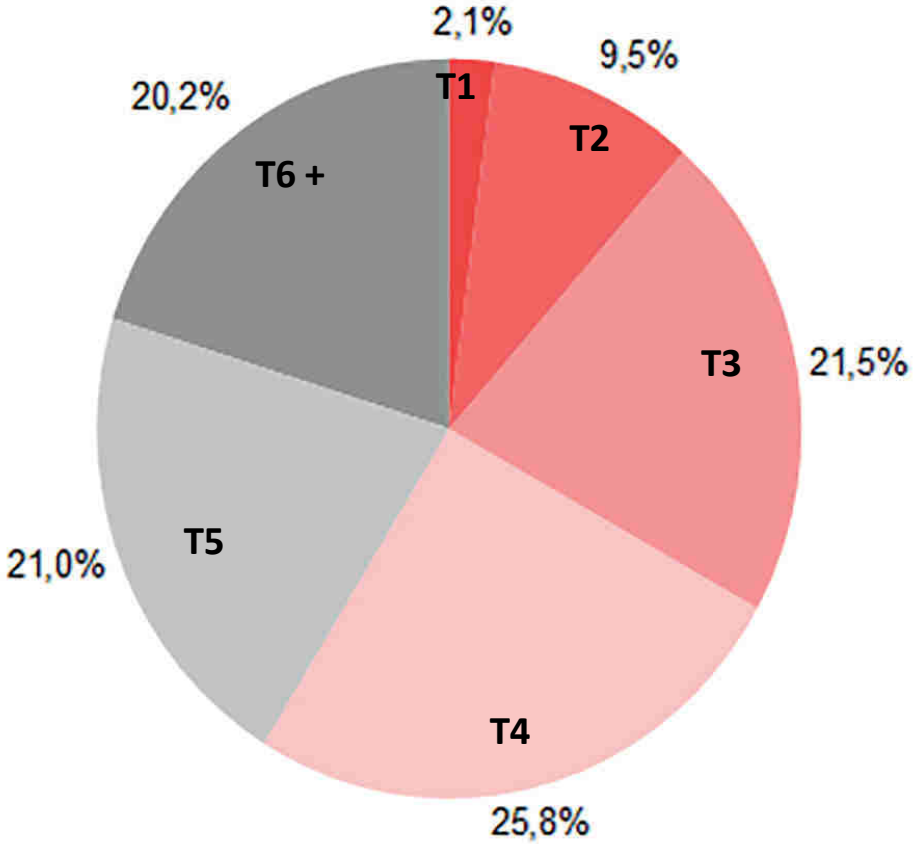

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENTS

- 37% DES RÉSIDENCES SECONDAIRES
- 8% DE LOGEMENTS VACANTS (84 LOGEMENTS) DONT 3% > 5 ANS

=> PROPORTION LÉGÈREMENT PLUS FAIBLE QUE DANS L'ENSEMBLE DU DIOIS

- UN PARC ANCIEN : 31% DES LOGEMENTS DATENT D'AVANT 1919 (56% À JONCHÈRES)
- LUC-EN-DIOIS = UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION QUI GÉNÈRE UN PARC PLUS RÉCENT
- 40% DE LOCATAIRES + 5% DE LOGÉS GRATUITEMENT

COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS

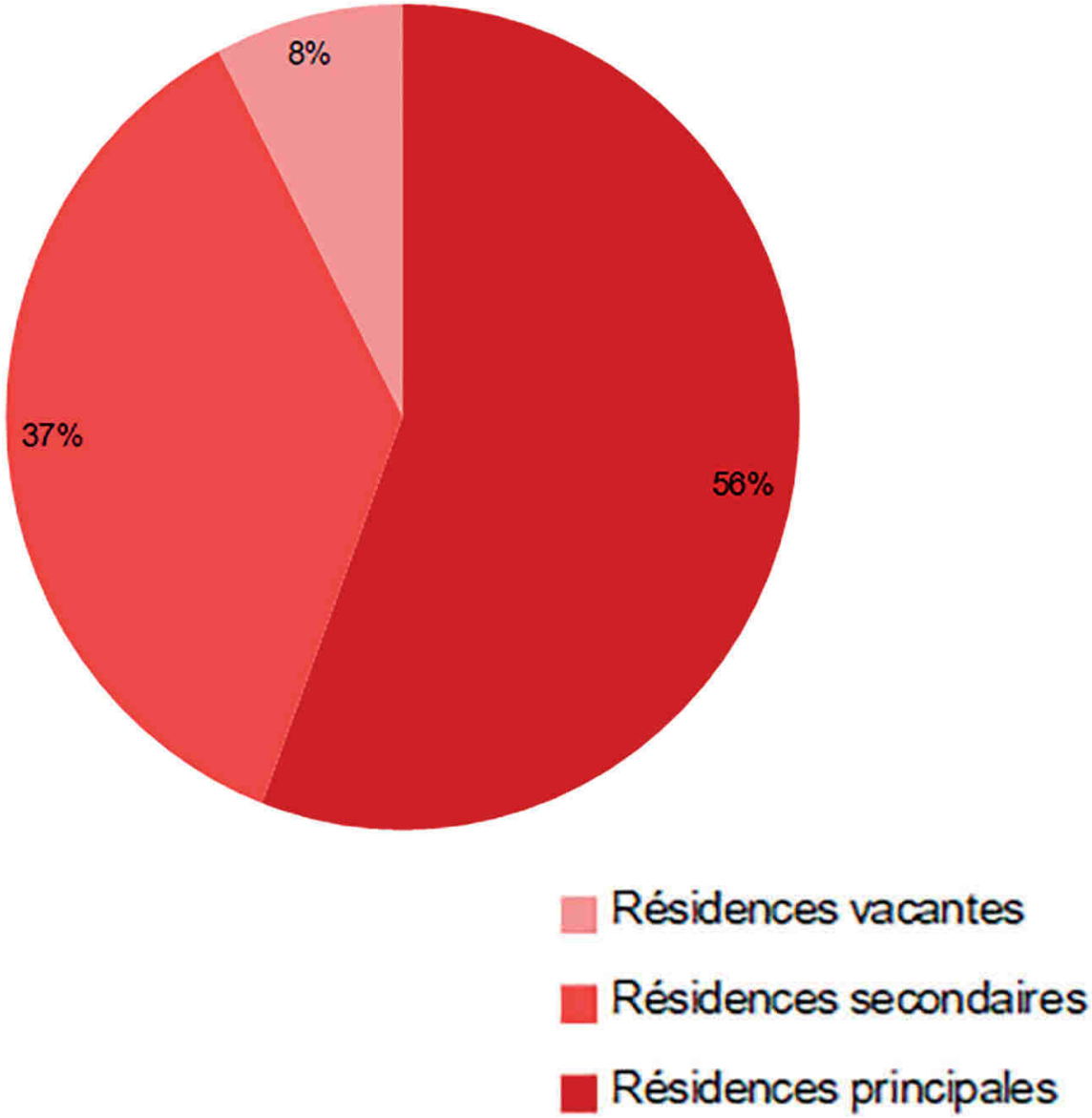

PRIX DE L'IMMOBILIER

- **UN MARCHÉ IMMOBILIER PROPRE À DIE**
- **PRIX DE L'IMMOBILIER DANS LA DRÔME = -3,4%**

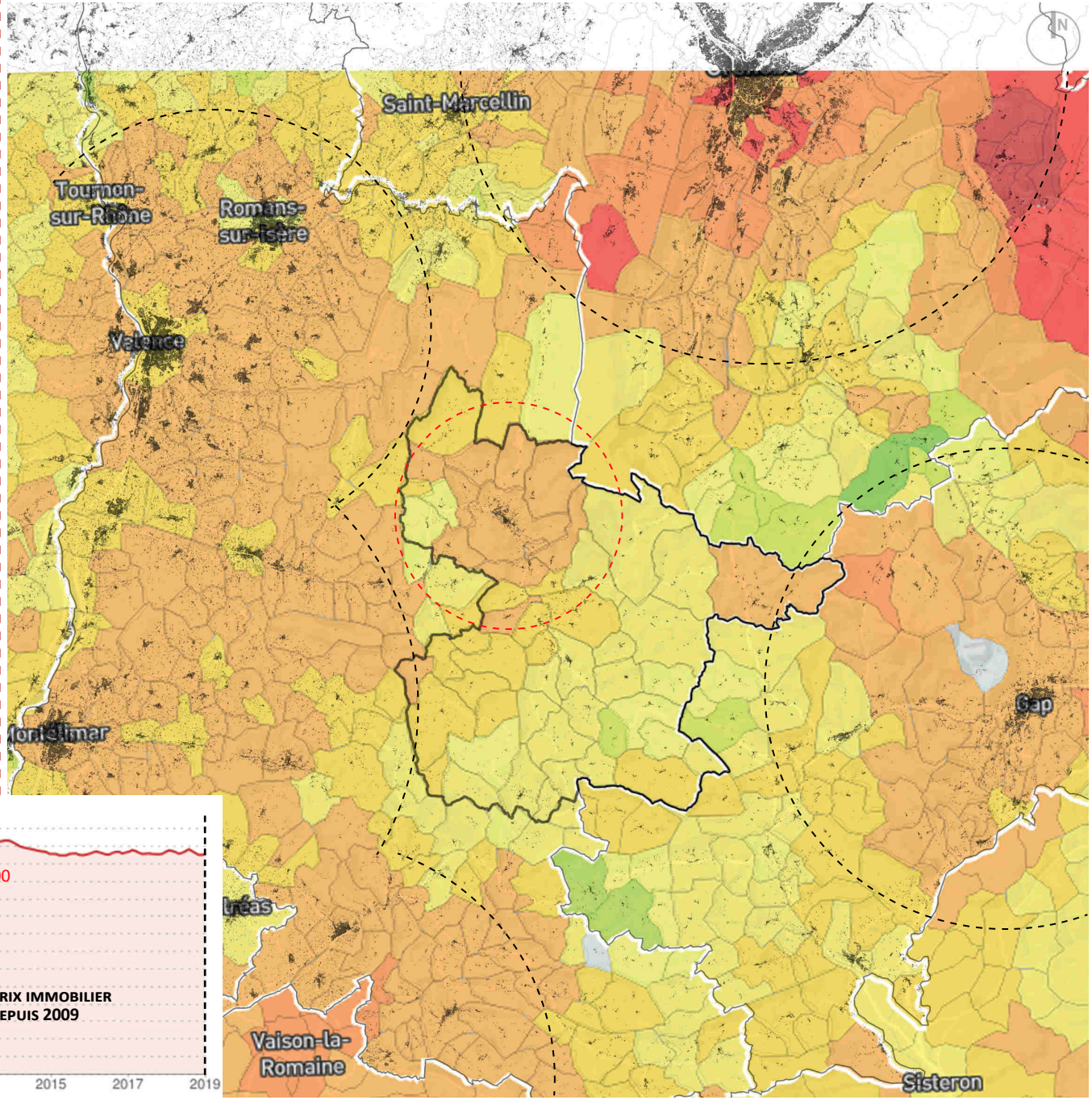

ÉVOLUTION DES PRIX DE L'IMMOBILIER DEPUIS 1999

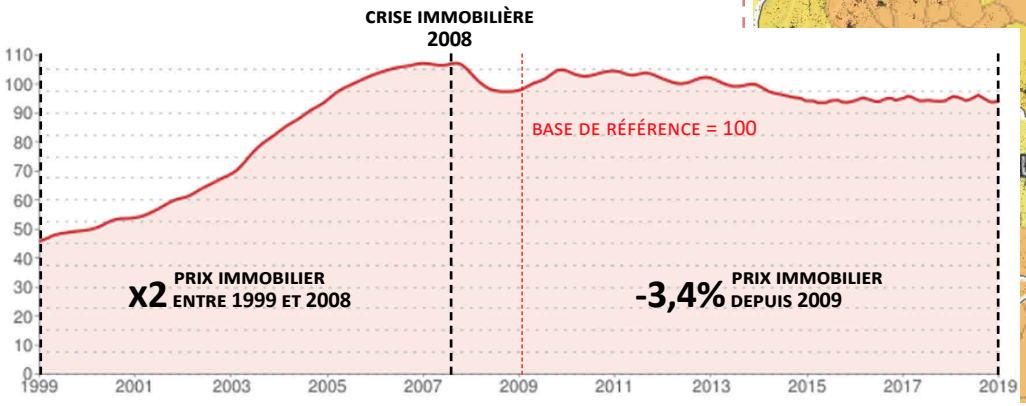

PRIX DE L'IMMOBILIER

- **A CONTRARIO, DANS LE DIOIS, LE PRIX D'UNE MAISON ENTRE 2014 ET 2017 = + 20700 €.**
- **POUR LES APPARTEMENTS, DES PRIX GLOBALEMENT MAINTENUS**

- **LA VALEUR DES BIENS RESTE CEPENDANT BIEN INFÉRIEURE À LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE**

=> ATTRACTIF POUR UNE POPULATION EXTÉRIEURE (NOTAMMENT RÉSIDENCES SECONDAIRES)

MAIS POUVANT ÊTRE EN DÉCALAGE AVEC LE NIVEAU DE VIE DES RÉSIDENTS PERMANENTS

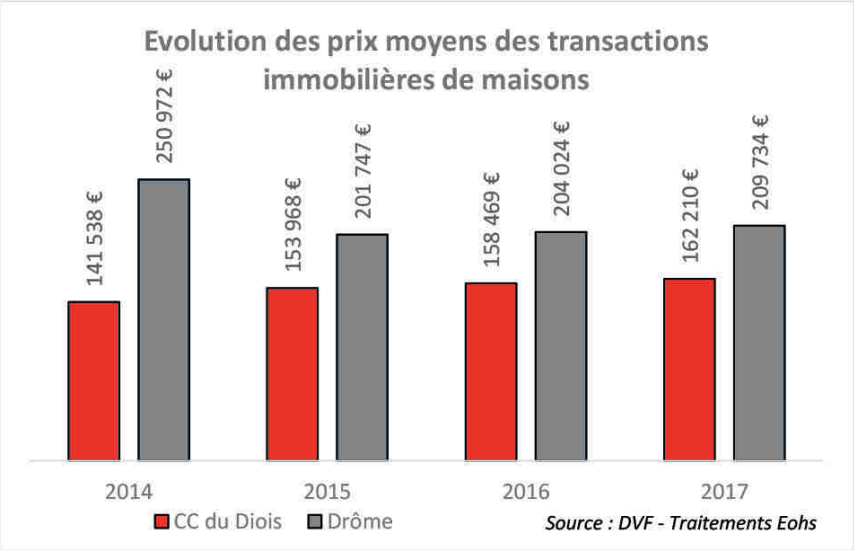

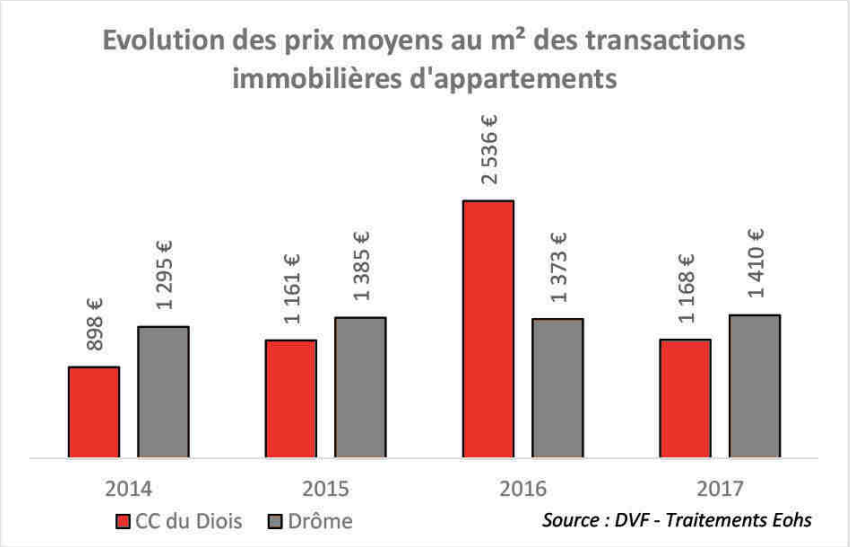

UNE POPULATION ÉCONOMIQUEMENT FRAGILE

- **DES REVENUS ANNUELS DISPONIBLES** (PAR UNITÉ DE CONSOMMATION) **FAIBLES = 18022€/AN**

PAR RAPPORT AUX MOYENNES DÉPARTEMENTALES ET NATIONALES

- **13% INFÉRIEURS AU REVENU MÉDIAN NATIONAL**
- **17% DE PERSONNES AU CHÔMAGE EN 2015**
- **22,1% DE PERSONNES PAUVRES (14,9% EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)**

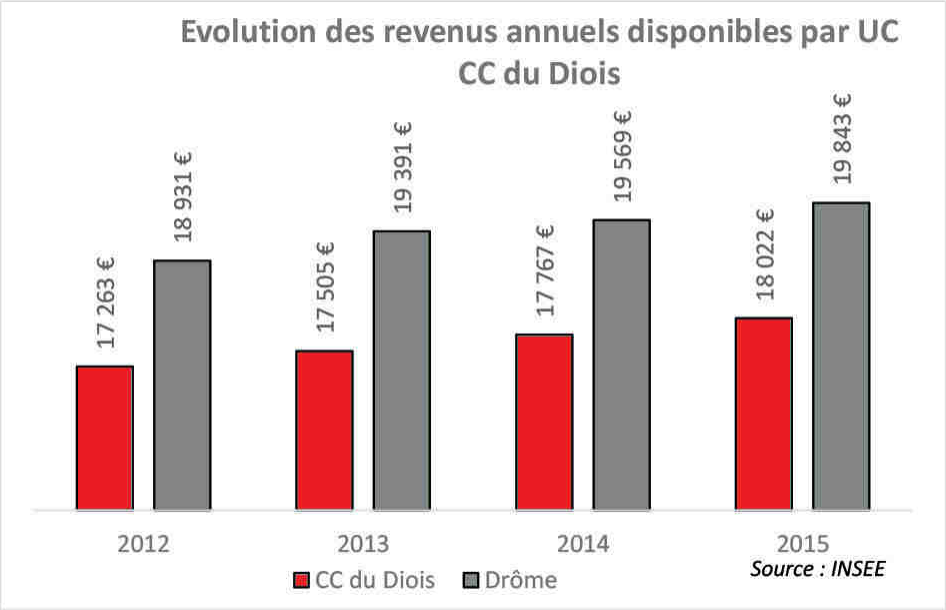

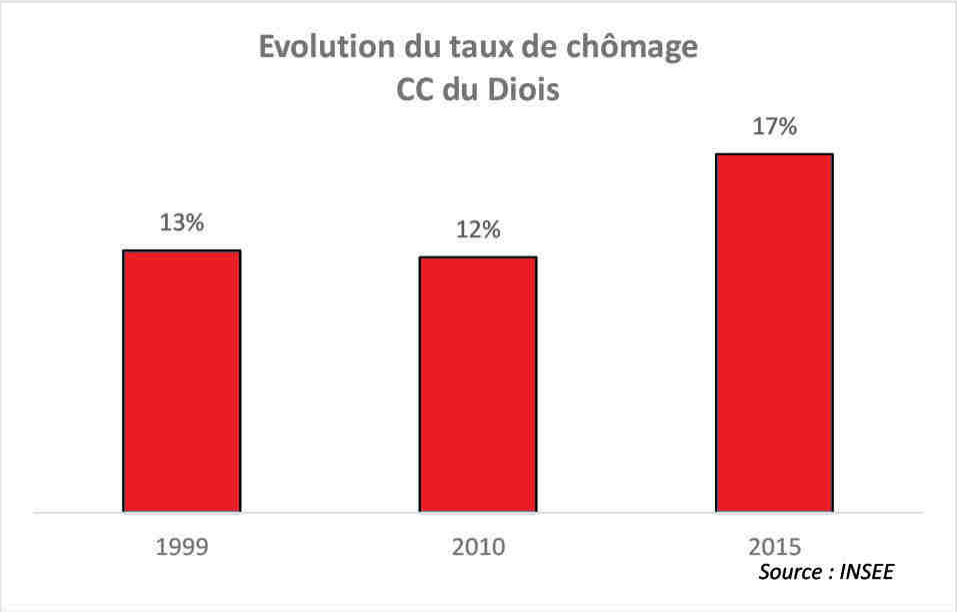

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- **PILIERS ÉCONOMIQUES : TOURISME, AGRICULTURE (LAVANDE, VITICULTURE…)**
- **UN BASSIN SECTORIEL (SURTOUT LES COMMUNES DE LA VALLÉE) OÙ LES ENTREPRISES SONT PRÉSENTES EN NOMBRE ET POURVOYEUSES D'EMPLOI**

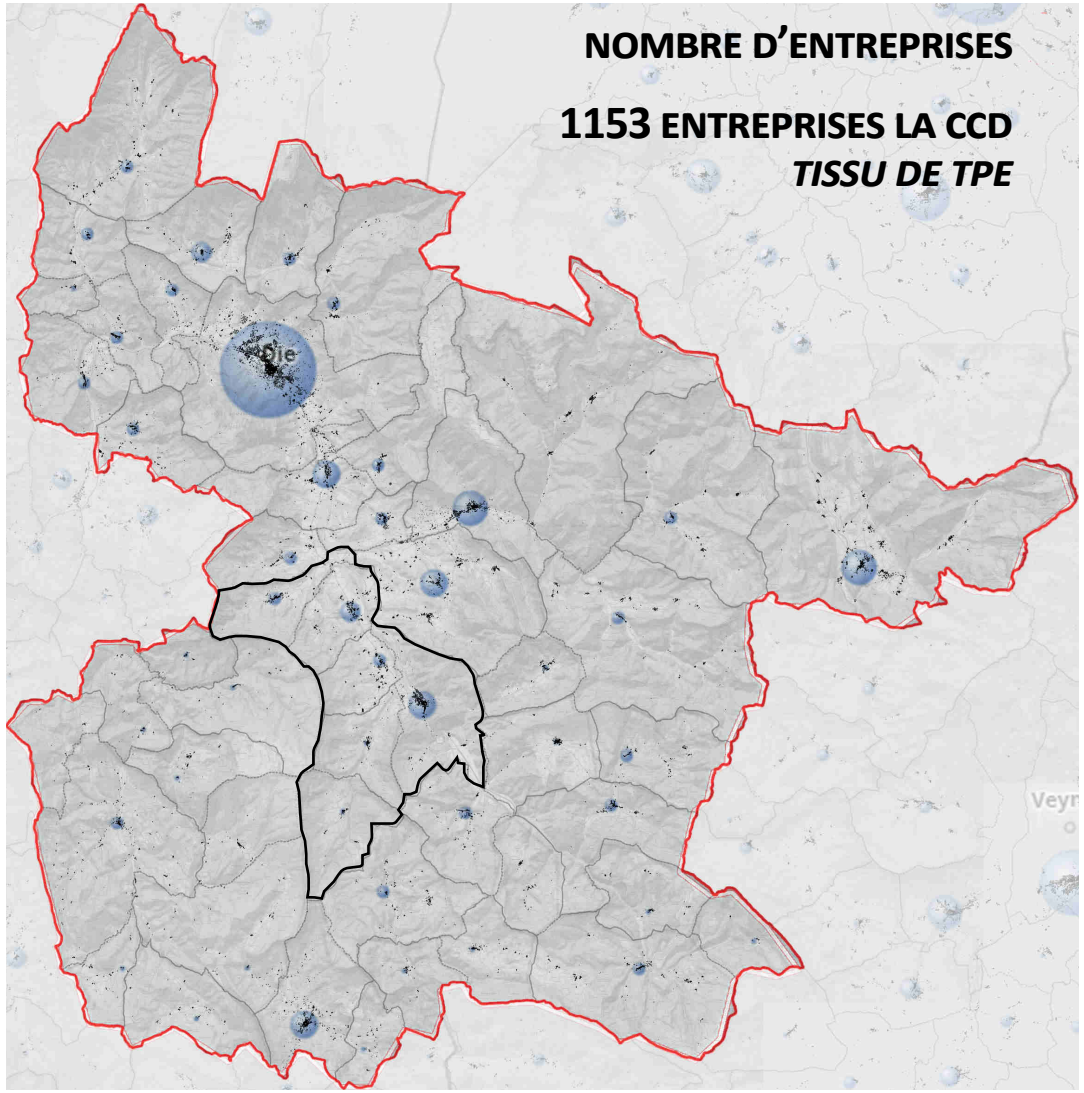

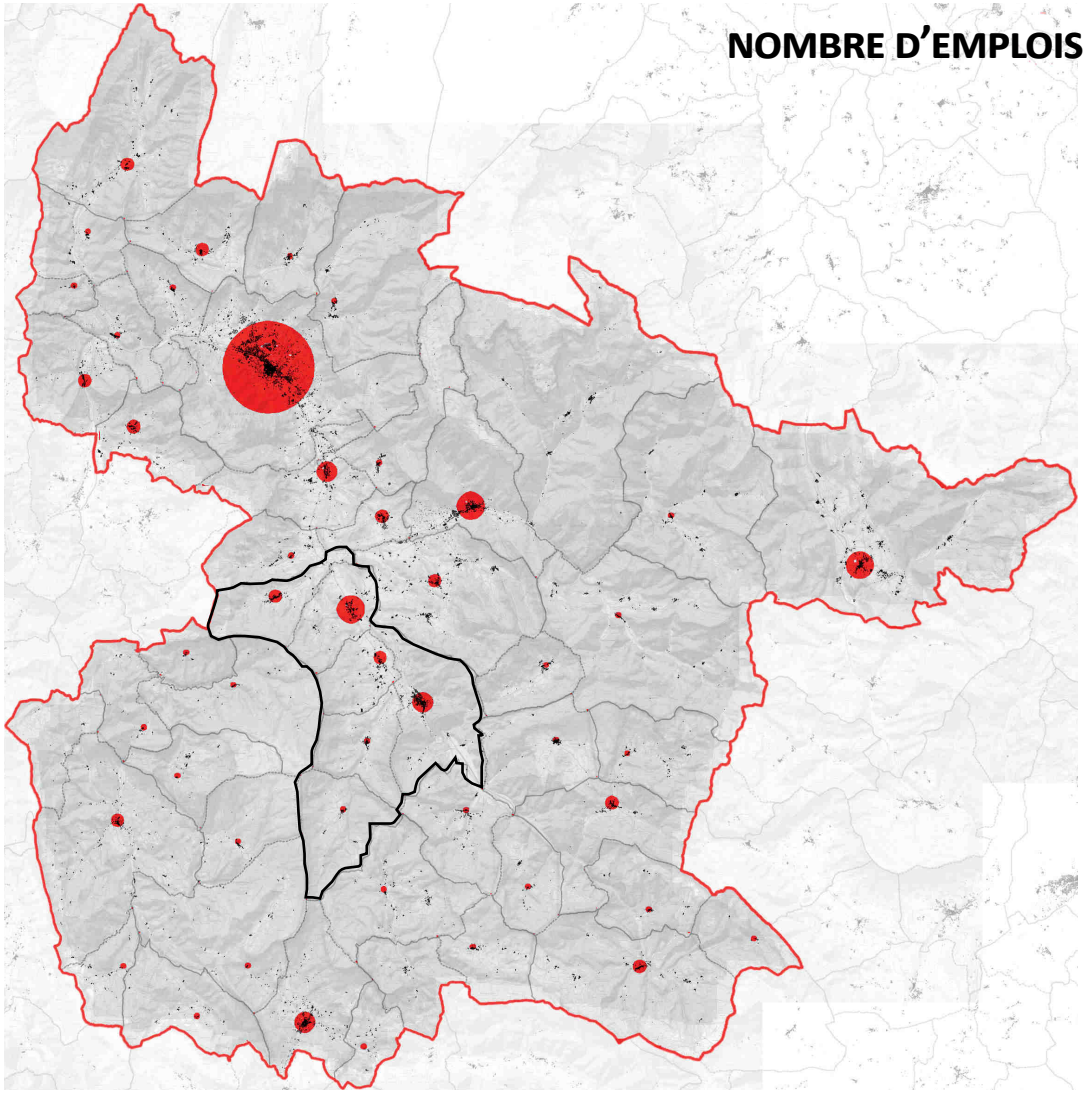

UNE ÉCONOMIE BASÉE PRINCIPALEMENT SUR L'AGRICULTURE ET LE TOURISME

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

NOMBRE D'HÔTELS

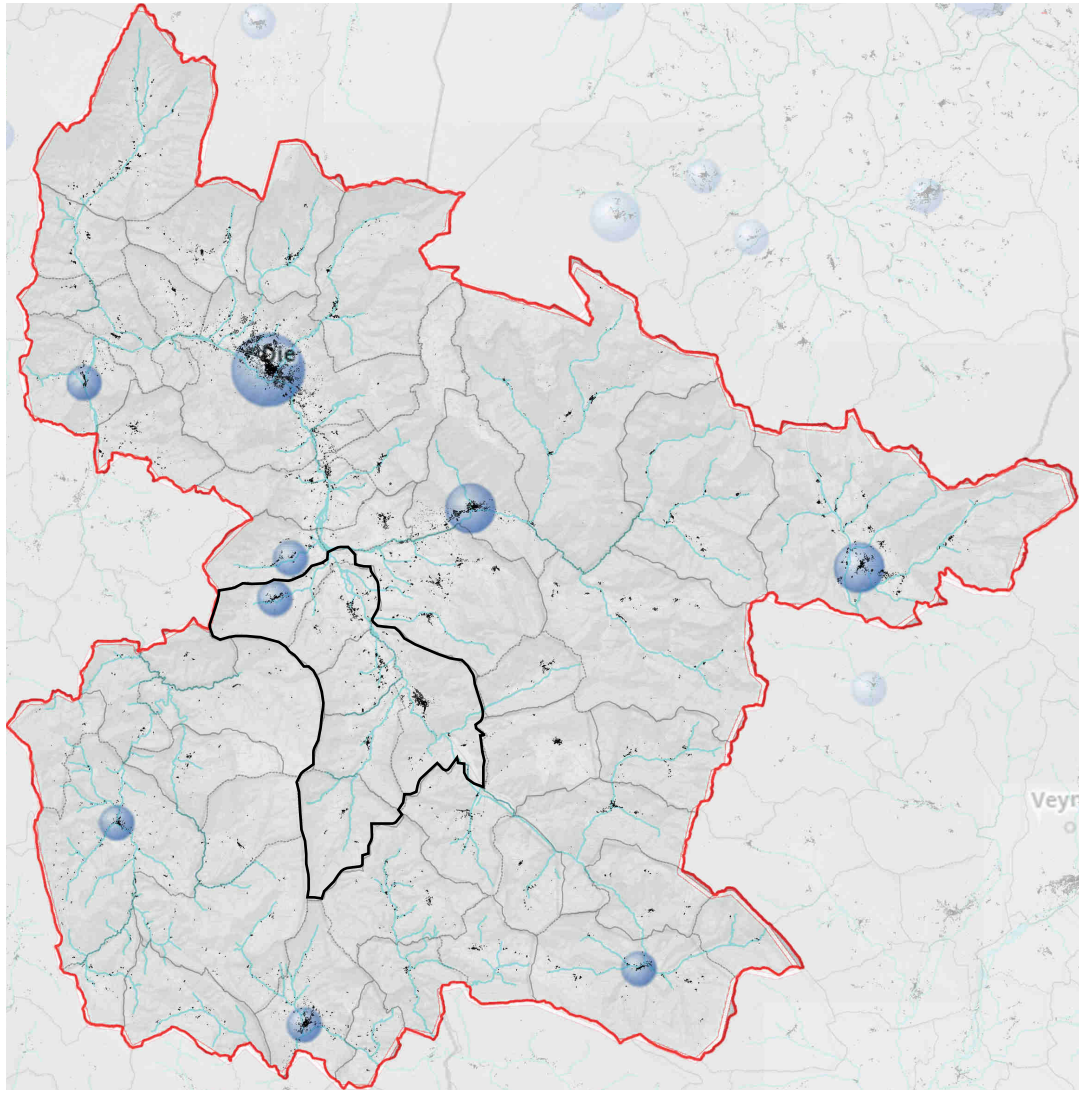

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES

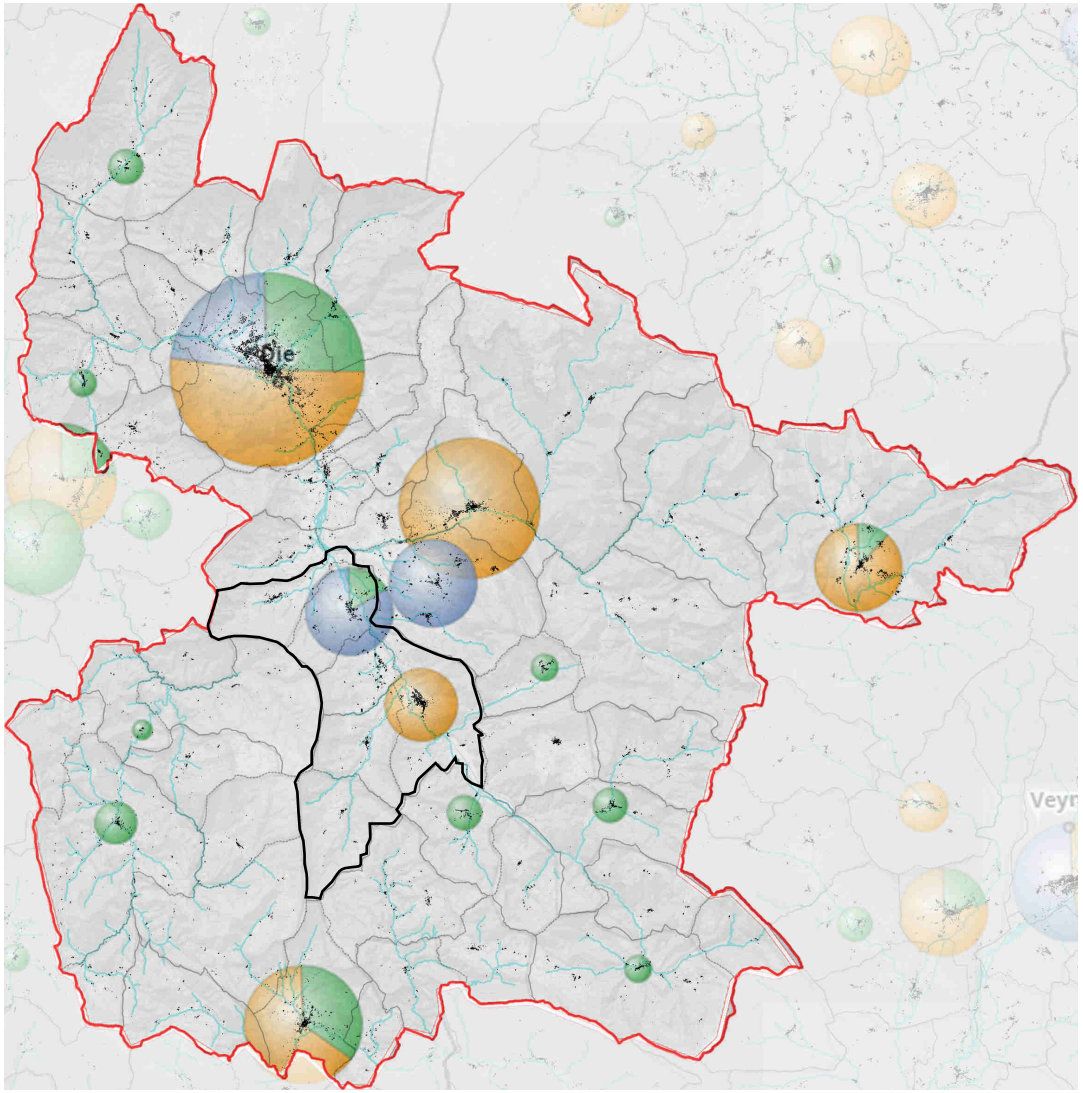

PLUSIEURS LIEUX TOURISTIQUES INFORMELS : LIEUX DE BAIGNADE, CASCADE...

SERVICES & ÉQUIPEMENTS PUBLICS

RÉPARTITION DES ÉCOLES

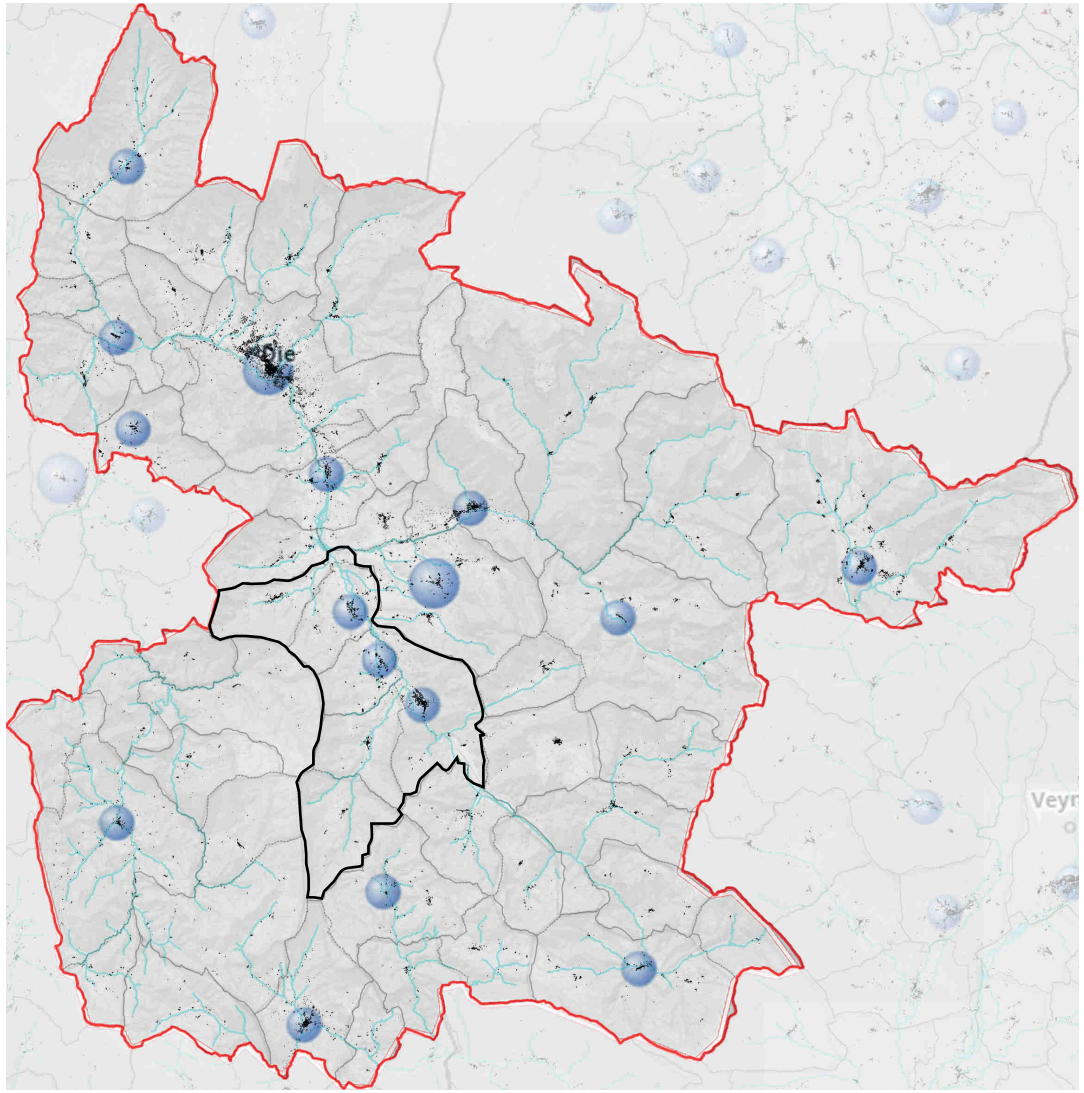

LOCALISATION DES COMMERCES ALIMENTAIRES, SUPÉRETTES ET SUPERMARCHÉS

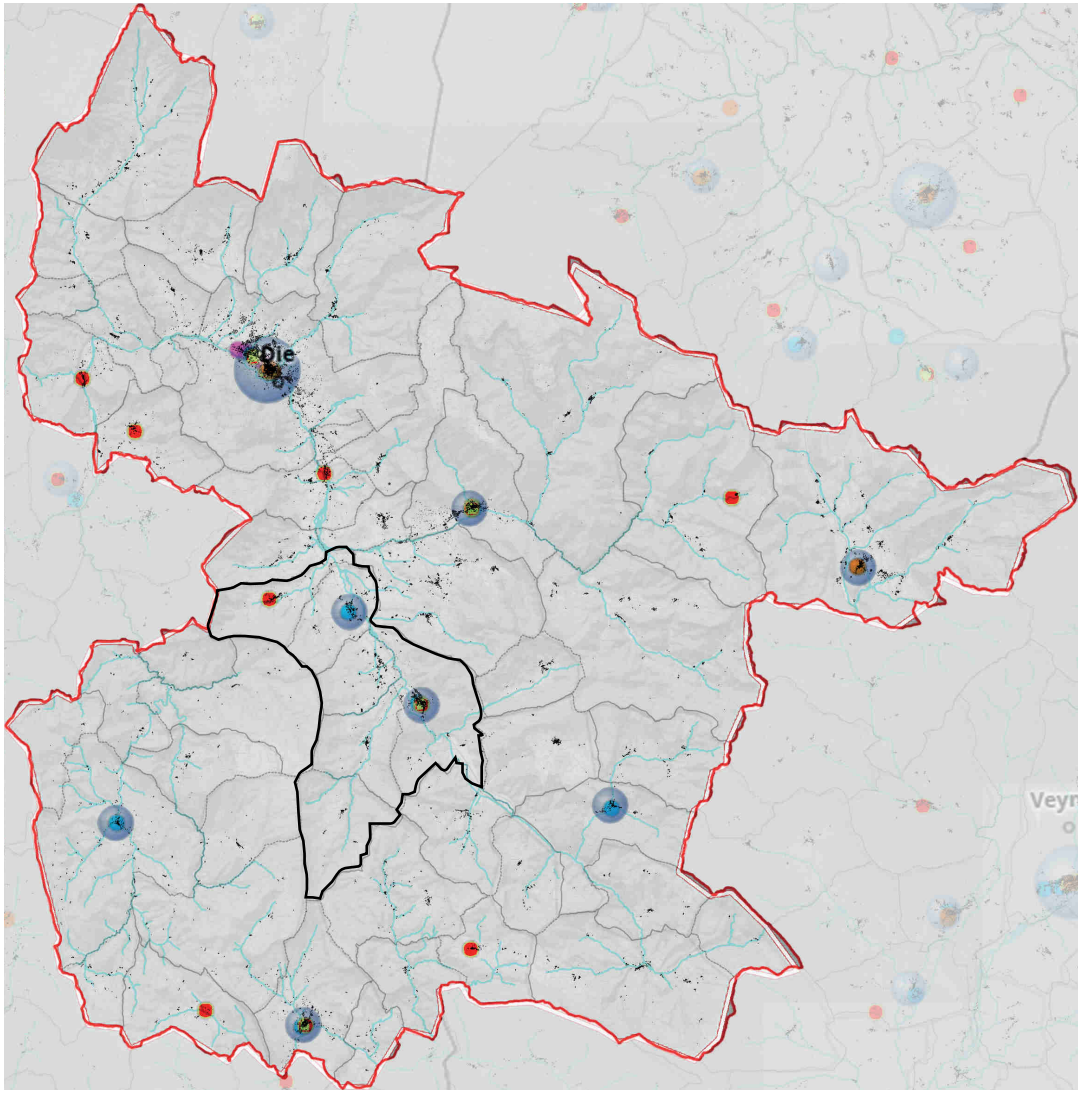

=> INCIDENCES SUR LA MOBILITÉ

COUVERTURE EN RÉSEAU MOBILE

- **UNE COUVERTURE EN RÉSEAU MOBILE PLUTÔT LIMITÉE (HORMIS LA PARTIE NORD DE LUC-EN-DIOIS POUR LE SECTEUR)**
- **COUVERTURE EN FIBRE PRÉVUE À MOYEN TERME SUR LE TERRITOIRE**

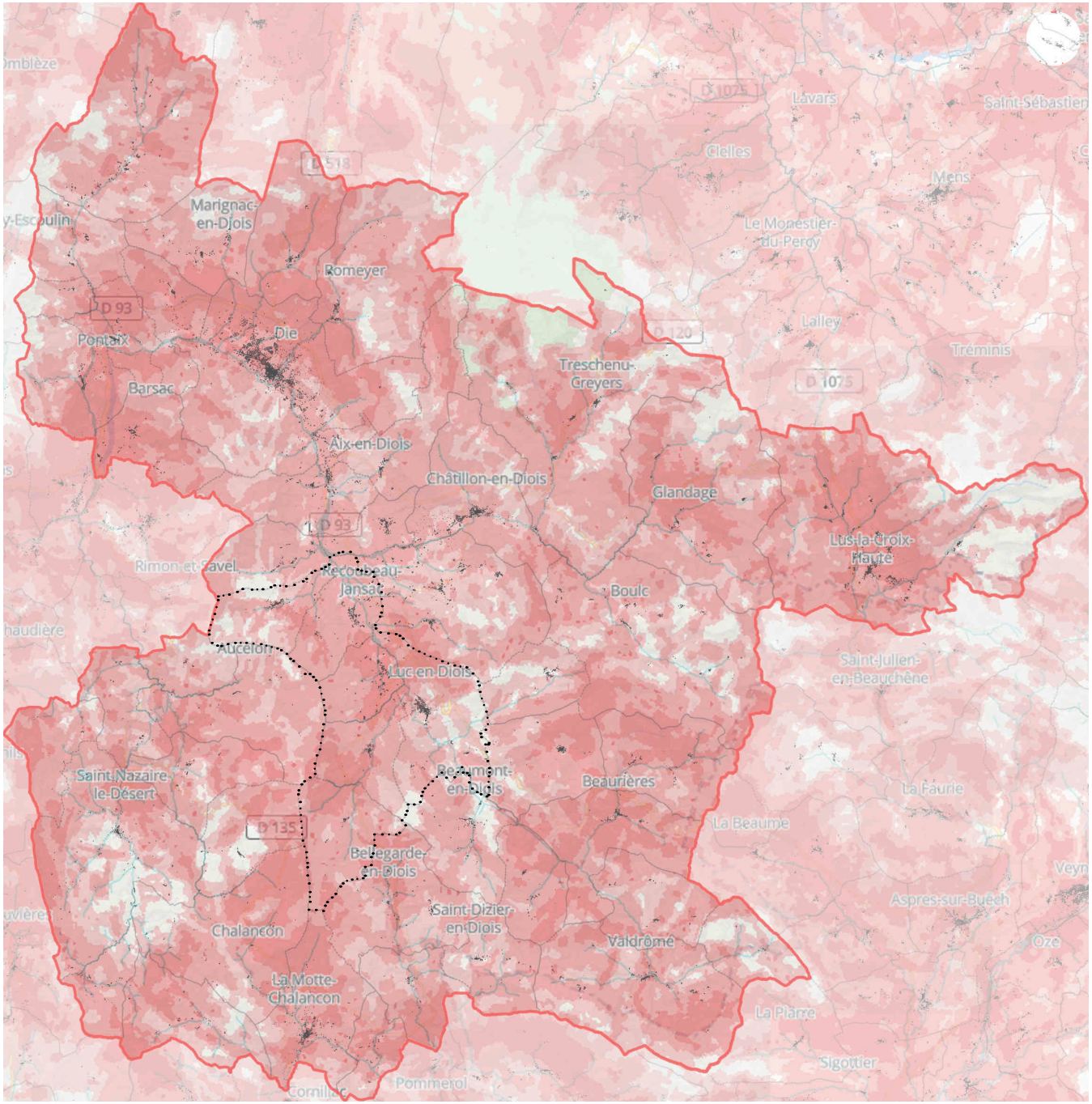

merci de votre attention

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT